

# COI Focus

## BURUNDI

### Situation sécuritaire

12 octobre 2022 (mise à jour)

Cedoca

Langue de l'original : français

#### DISCLAIMER:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes individuelles de protection internationale. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande de protection internationale. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et il a été rédigé conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.

Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.

La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual applications for international protection. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the application for international protection. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.

The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.

All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.

This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.

## Table des matières

|                                                                                       |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Liste des sigles utilisés.....</b>                                                 | <b>3</b>  |
| <b>Carte du Burundi .....</b>                                                         | <b>4</b>  |
| <b>Introduction .....</b>                                                             | <b>5</b>  |
| <b>1. Aperçu de la situation actuelle .....</b>                                       | <b>7</b>  |
| 1.1. Développements politiques et relations internationales .....                     | 7         |
| 1.2. Situation des droits de l'homme.....                                             | 8         |
| 1.3. Rôle des Imbonerakure .....                                                      | 8         |
| <b>2. Typologie de la violence .....</b>                                              | <b>10</b> |
| 2.1. Affrontements armés au Burundi .....                                             | 11        |
| 2.2. Opérations militaires en RDC.....                                                | 12        |
| 2.3. Violations des droits de l'homme.....                                            | 13        |
| 2.3.1. Impunité .....                                                                 | 13        |
| 2.3.2. Arrestations et détentions arbitraires / torture .....                         | 14        |
| 2.3.3. Exécutions extrajudiciaires et disparitions forcées.....                       | 15        |
| <b>3. Cibles de la violence .....</b>                                                 | <b>16</b> |
| 3.1. Cibles civiles .....                                                             | 18        |
| 3.2. Opposants et personnes soupçonnées de collaboration avec des groupes armés ..... | 18        |
| 3.3. Presse et société civile.....                                                    | 20        |
| <b>4. Répartition géographique.....</b>                                               | <b>22</b> |
| <b>5. Déplacements de population .....</b>                                            | <b>23</b> |
| 5.1. Réfugiés .....                                                                   | 23        |
| 5.1.1. Retours .....                                                                  | 23        |
| 5.1.2. Conditions de vie des réfugiés .....                                           | 24        |
| 5.2. Déplacement interne .....                                                        | 25        |
| <b>6. Impact de la violence sur la vie quotidienne .....</b>                          | <b>25</b> |
| <b>Résumé .....</b>                                                                   | <b>28</b> |
| <b>Bibliographie .....</b>                                                            | <b>29</b> |

## Liste des sigles utilisés

|              |                                                                                             |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| ACLED        | Armed Conflict Location & Event Data Project                                                |
| APRODH       | Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues                 |
| CNDD-FDD     | Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces pour la défense de la démocratie |
| CNL          | Congrès national pour la liberté                                                            |
| FAB / ex-FAB | Forces armées burundaises / ex-combattant des Forces armées burundaises                     |
| FLN          | Front de libération nationale                                                               |
| FNL          | Forces nationales pour la libération                                                        |
| HCDH         | Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme                                   |
| HCR          | Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés                                       |
| HRW          | Human Rights Watch                                                                          |
| IDHB         | Initiative pour les droits humains au Burundi                                               |
| Ligue Iteka  | Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka                                                |
| MSD          | Mouvement pour la solidarité et la démocratie                                               |
| OCHA         | United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs                          |
| OIM          | Organisation internationale pour les migrations                                             |
| ONG          | Organisation non gouvernementale                                                            |
| RDC          | République démocratique du Congo                                                            |
| RED Tabara   | Résistance pour un Etat de droit au Burundi Tabara                                          |
| RFI          | Radio France internationale                                                                 |
| SNR          | Service national des renseignements                                                         |
| UE           | Union européenne                                                                            |
| VBG          | Violence basée sur le genre                                                                 |

<sup>1</sup> Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 12/09/2018, p. 258, [url](#)

## Introduction

Ce COI Focus dresse un état des lieux de la situation sécuritaire au Burundi. Il s'agit d'une mise à jour du COI Focus *Situation sécuritaire* du 31 janvier 2022 et reprend les principaux développements qui ont eu lieu entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2022.

L'analyse se compose de six chapitres. Le premier chapitre décrit les développements politiques et sécuritaires récents. Le deuxième chapitre examine la nature des violences, alors que les cibles de la violence, civiles ou autres, sont identifiées dans le troisième chapitre. Le quatrième chapitre montre la répartition géographique des violences. Le cinquième chapitre concerne les déplacements de population tant internes que vers les pays voisins. Enfin, l'impact de la violence sur la vie quotidienne est l'objet du dernier chapitre.

Suite à la tentative de coup d'Etat de mai 2015, les organes de presse indépendants ainsi que des organisations renommées de la société civile ont été l'objet de violences ou de mesures restrictives importantes. De nombreux journalistes et activistes ont pris la voie de l'exil<sup>2</sup>. Le secrétaire général des Nations unies a constaté fin 2020 que la surveillance des droits de l'homme au Burundi s'est érodée « du fait de l'absence de mécanismes, d'institutions, de voix et d'organisations indépendants consacrés à cette activité »<sup>3</sup>. Human Rights Watch (HRW) relève la difficulté d'accès au pays pour les organisations internationales, les risques pour la sécurité des activistes burundais et la crainte des victimes et des témoins de subir des représailles<sup>4</sup>. Par conséquent, les informations indépendantes et objectives sont devenues plus difficilement accessibles. Dans ce document, le Cedoca s'est appuyé sur la presse burundaise indépendante, dont SOS Médias Burundi, une plateforme de journalistes burundais anonymes opérant dans le pays même<sup>5</sup> ainsi que le journal Iwacu qui, déjà en novembre 2015, était le « dernier média indépendant à paraître au Burundi », d'après Reporters sans frontières (RSF)<sup>6</sup>. La situation de sécurité et des droits de l'homme est également couverte par des organisations non gouvernementales (ONG) locales, telles que la Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka (Ligue Iteka), l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH) ou SOS-Torture Burundi, et internationales comme HRW ou l'Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB). Enfin, les publications des différents organes onusiens constituent des sources supplémentaires. La Commission d'enquête indépendante créée en septembre 2016 par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies afin d'investiguer sur les violations des droits de l'homme au Burundi était le mécanisme principal pour le suivi de la situation des droits de l'homme. Elle a été remplacée par un rapporteur spécial qui dispose d'un budget et d'une marge de manœuvre plus restreints et qui, tout comme la Commission, n'a pas eu l'autorisation du gouvernement burundais de visiter le pays. Le rapporteur spécial a sorti son premier rapport en septembre 2022<sup>7</sup>.

Le présent COI Focus utilise des données chiffrées en provenance de l'Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), une organisation américaine à but non lucratif qui collecte, analyse et cartographie des informations sur les conflits armés. Ces données sont rassemblées par des chercheurs expérimentés qui font appel à un large éventail de sources d'information et d'organisations locales, régionales et internationales. Pour le Burundi, à part quelques médias internationaux qui continuent d'y couvrir les développements politiques et sécuritaires, il s'agit d'organisations pour la défense des droits de l'homme telles que la Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, de médias burundais comme le journal Iwacu et de sites d'actualités et radios burundais animés depuis l'étranger

<sup>2</sup> ISS (Allison S.), 17/01/2017, [url](#) ; ACLED, 11/2021, [url](#)

<sup>3</sup> Conseil de sécurité des Nations unies, 03/11/2020, p. 10, [url](#)

<sup>4</sup> HRW, 18/05/2022, [url](#)

<sup>5</sup> SOS Médias Burundi [site web], s.d., [url](#)

<sup>6</sup> RSF, 16/11/2015, [url](#)

<sup>7</sup> Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, p. 5, [url](#)

tels que SOS Médias Burundi, Radio publique africaine (RPA) ou Inzamba, mais aussi de sources anonymes opérant dans des zones où les médias n'ont pas accès<sup>8</sup>.

La base de données de l'ACLED est accessible publiquement sur le site web de l'organisation. Elle est constamment mise à jour dès que de nouvelles informations (sur un incident déjà répertorié ou non) sont disponibles<sup>9</sup>. Dans ce COI Focus, le Cedoca reprend les chiffres présentés par l'ACLED à la date du 30 septembre 2022<sup>10</sup>. L'inventaire de l'ACLED répertorie le type de violence, les acteurs impliqués, une description des incidents, le lieu des incidents et le nombre de morts<sup>11</sup>. L'ACLED précise que les données collectées reflètent dans une certaine mesure les priorités des médias et des organisations, et qu'en conséquence une sous-estimation de la violence ne peut être exclue<sup>12</sup>.

Dans son *Codebook*, l'ACLED explique en détail la méthodologie utilisée pour l'enregistrement et la vérification permanente des données<sup>13</sup>. Compte tenu de cette méthodologie, de l'encodage et de l'importation de données, les chiffres fournis par l'ACLED doivent être considérés comme une estimation et comme un indicateur des tendances observées durant une période donnée en matière de violences.

Dans ce COI Focus, le Cedoca reprend certains incidents qui sont représentatifs des différents types de violence recensés pendant la période couverte par ce COI Focus. Des inventaires plus détaillés des incidents sont repris dans la base de données de l'ACLED ainsi que dans les rapports mensuels de certaines associations burundaises, telles que la Ligue Iteka<sup>14</sup>, l'APRODH<sup>15</sup> ou SOS-Torture Burundi<sup>16</sup>.

Les conditions de sécurité au Burundi font l'objet d'un suivi continu par le Cedoca. Si des changements fondamentaux ou des développements modifiant significativement la situation sur place se produisent, le présent COI Focus sera mis à jour le plus rapidement possible.

<sup>8</sup> ACLED, 11/2021, [url](#)

<sup>9</sup> ACLED, 09/2020, [url](#)

<sup>10</sup> ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, [url](#)

<sup>11</sup> ACLED, 01/2021, [url](#)

<sup>12</sup> ACLED, 04/2019, [url](#)

<sup>13</sup> ACLED, 01/2021, [url](#)

<sup>14</sup> Iteka [site web], s.d., [url](#)

<sup>15</sup> APRODH [site web], s.d., [url](#)

<sup>16</sup> SOS-Torture Burundi [blog], s.d., [url](#)

## 1. Aperçu de la situation actuelle

### 1.1. Développements politiques et relations internationales

Dès son arrivée au pouvoir en juin 2020, le président Ndayishimiye a tenté, avec un certain succès, de restaurer la diplomatie, de rétablir les relations avec les pays de la région, notamment le Rwanda, et, de manière plus large, avec la communauté internationale. En novembre 2021, les Etats-Unis ont levé toutes les sanctions prises contre le Burundi en invoquant le transfert de pouvoir de 2020 et la « réduction considérable de la violence et la poursuite des réformes »<sup>17</sup>. L'Union européenne (UE) a maintenu les sanctions individuelles. Cependant, en février 2022, suite à la reprise du dialogue avec le Burundi, elle a mis fin aux restrictions financières décrétées en 2016 à l'encontre du gouvernement burundais, sans pour autant réellement reprendre l'appui budgétaire<sup>18</sup>.

Après avoir contraint le bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) à Bujumbura à fermer en 2019, le gouvernement a continué de limiter la collaboration avec les différents organes des Nations unies. Le rapporteur spécial onusien souligne que les institutions nationales burundaises, dont la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH), ne sont actuellement pas en mesure de remplir leur devoir de protection des droits de l'homme<sup>19</sup>.

Dans un rapport de mai 2022, l'International Crisis Group (ICG) signale que les relations entre le Burundi et le Rwanda, fort hostiles depuis 2015, se sont améliorées de manière significative depuis l'entrée en fonction du président Ndayishimiye en juin 2020. Les rencontres de hauts représentants des deux pays se sont multipliées. Le Rwanda a commencé à faciliter le retour de réfugiés burundais. Une coopération contre les groupes armés s'est élaborée, le Burundi ayant attaqué des repaires de rebelles rwandais sur son territoire et les deux pays ayant échangé des combattants capturés. Par ailleurs, l'ICG précise qu'il n'est pas clair dans quelle mesure le Rwanda appuie toujours le groupe rebelle burundais Résistance pour un Etat de droit au Burundi Tabara (RED Tabara)<sup>20</sup>.

En mars 2022, le Rwanda a rouvert sa frontière avec le Burundi, fermée depuis 2015<sup>21</sup>. De son côté, sans pour autant le reconnaître officiellement, le Burundi a fait de même fin septembre 2022. Le gouvernement burundais continue de revendiquer l'extradition des présumés putschistes de la tentative de coup d'Etat de mai 2015 qui se sont réfugiés au Rwanda comme préalable à la réouverture formelle de sa frontière avec le Rwanda et à la normalisation des rapports entre les deux pays<sup>22</sup>.

Suite à de fortes tensions internes, le président Ndayishimiye, qui ne cessait de déclarer être saboté et faisait état de la menace d'un coup d'Etat, a décidé de remplacer son premier ministre, le général Alain Guillaume Bunyoni, considéré comme le numéro deux du régime. Le 7 septembre 2022, il a promu à ce poste son ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, le général Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika (« je vais t'étendre raide mort » en kirundi), également considéré comme un « dur ». Alors que les Etats-Unis ont levé en novembre 2021 les sanctions prises à son égard, le nouveau premier ministre demeure sous sanction de l'UE, décrétée en octobre 2015 pour son

<sup>17</sup> Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, p. 7, [url](#) ; HRW, 08/02/2022, [url](#) ; HRW, 22/09/2022, [url](#)

<sup>18</sup> Iwacu (Mbazumutima A.), 09/02/2022, [url](#) ; RFI, 09/02/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 10/06/2022, [url](#) ; IDHB, 03/2022, p. 16, [url](#)

<sup>19</sup> Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, pp. 7, 19-20, [url](#) ; HRW e.a., 18/08/2022, [url](#)

<sup>20</sup> ICG, 25/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 15/03/2022, [url](#)

<sup>21</sup> SOS Médias Burundi, 07/03/2022, [url](#) ; RFI, 08/03/2022, [url](#)

<sup>22</sup> SOS Médias Burundi, 30/09/2022, [url](#) ; Iwacu (Izere G. A.), 04/05/2022, [url](#)

implication dans la répression du mouvement de contestation contre le troisième mandat du feu président Nkurunziza<sup>23</sup>.

## 1.2. Situation des droits de l'homme

Dans plusieurs discours publics, le président Ndayishimiye a annoncé des réformes du système judiciaire et a promis de lutter contre la corruption et de traduire les auteurs des violations des droits de l'homme en justice<sup>24</sup>. Toutefois, plusieurs observateurs constatent que les signaux positifs envoyés par Ndayishimiye ne se sont pas traduits en réformes durables et qu'il n'y a pas d'amélioration substantielle de la situation des droits de l'homme<sup>25</sup>. Dans un rapport de mars 2022, tout en précisant que « la violence d'État est moins flagrante » qu'en 2015, l'IDHB relève « un contraste saisissant entre la rhétorique et la réalité ». Les relations publiques du gouvernement cachent une « répression [qui] reste extrêmement dure » avec des « tactiques [qui] n'ont guère changé »<sup>26</sup>. En août 2022, un communiqué commun d'une cinquantaine d'organisations burundaises et internationales indique que tous les problèmes structurels identifiés par la Commission d'enquête perdurent : arrestations arbitraires d'opposants politiques ou de personnes perçues comme tels, torture, disparitions forcées, exécutions extrajudiciaires, violences sexuelles, restrictions aux libertés d'expression et violations des droits économiques et sociaux. Ces violations sont pour la plupart la responsabilité des forces de sécurité, du Service national des renseignements (SNR) et des Imbonerakure agissant généralement en toute impunité. Certains de ces abus avaient mené la Commission d'enquête onusienne à conclure que des crimes contre l'humanité pourraient avoir été commis<sup>27</sup>.

## 1.3. Rôle des Imbonerakure

L'IDHB note en mars 2022 que la conduite des Imbonerakure, le mouvement de jeunes du parti au pouvoir, le Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD), dépend du contexte local. Certaines communes restent épargnées de violences importantes, alors que dans d'autres endroits, les Imbonerakure « ont repris leurs anciennes habitudes » de la période électorale de 2020 en menaçant et attaquant des membres de l'opposition, parfois en connivence avec les forces de l'ordre ou les autorités, parfois de leur propre initiative<sup>28</sup>.

Cette même source écrit en juillet 2022 que l'ancienne aile militaire du parti au pouvoir semble gagner en puissance au dépens de l'influence des autorités civiles, par exemple au sein du ministère de la Défense. Parallèlement aux opérations de l'armée burundaise dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) (voir 2.2. *Opérations militaires en RDC*), l'IDHB perçoit un endoctrinement et une militarisation croissante ainsi qu'une formalisation progressive du rôle des Imbonerakure dans les opérations de sécurité<sup>29</sup>. Face à cette mobilisation des Imbonerakure, le communiqué commun des organisations burundaises et internationales d'août 2022 rappelle les violences électorales précédentes et avertit qu'« il est probable que la répression politique s'accroisse au cours de l'année à venir »<sup>30</sup>.

En septembre 2022, signalant une érosion de l'État de droit, HRW souligne également la continuation des abus commis par les Imbonerakure. Ceux-ci prennent pour cibles, arrêtent arbitrairement ou font disparaître et parfois torturent des personnes soupçonnées de soutenir l'opposition pacifique ou armée

<sup>23</sup> RFI, 08/09/2022, [url](#) ; Le Monde, 08/09/2022, [url](#) ; Jeune Afrique (Caslin O.), 08/09/2022, [url](#)

<sup>24</sup> IDHB, 03/2022, pp. 14-16, [url](#) ; Iwacu (Manirakiza F., Ndabashinze R.), 20/06/2022, [url](#)

<sup>25</sup> HCDH, 16/09/2022, [url](#) ; Iwacu (Manirakiza F., Ndabashinze R.), 20/06/2022, [url](#)

<sup>26</sup> IDHB, 03/2022, pp. 14-16, [url](#)

<sup>27</sup> HRW e.a., 18/08/2022, [url](#)

<sup>28</sup> IDHB, 03/2022, p. 11, [url](#)

<sup>29</sup> IDHB, 07/2022, pp. 4-5, 25, [url](#)

<sup>30</sup> HRW e.a., 18/08/2022, [url](#)

ou refusant de rejoindre le parti au pouvoir. HRW a surtout documenté ces violations dans des zones rurales, par exemple dans la province de Cibitoke où des personnes soupçonnées de collaboration avec l'opposition, souvent sans preuves, ont fait l'objet d'une « répression brutale » (voir 2.3.3. *Exécutions extrajudiciaires et disparitions forcées*)<sup>31</sup>.

D'autres violations documentées par SOS Médias Burundi en 2022, souvent commises par les Imbonerakure pendant les patrouilles ou les rondes nocturnes, concernent des règlements de compte ou d'autres crimes de droit commun, dont plusieurs assassinats<sup>32</sup>.

Au cours de l'année 2022, le secrétaire général du CNDD-FDD, Révérien Ndikuriyo, considéré comme un « faucon du pouvoir », a annoncé vouloir former 24.000 Imbonerakure avant les prochaines élections de 2025. Selon SOS Médias Burundi, ce nombre équivaut à celui des militaires au sein de l'armée<sup>33</sup>. Il a appelé les Imbonerakure à poursuivre leurs patrouilles nocturnes et leur a assuré qu'il est légitime de tuer tout individu qui perturbe la sécurité<sup>34</sup>. Ndikuriyo semble ainsi contrecarrer le message d'apaisement et de conciliation propagé par le président Ndayishimiye, d'après l'IDHB<sup>35</sup>.

Alors que des formations de type militaire de groupes d'Imbonerakure avaient déjà eu lieu dans le passé, les autorités ont lancé en avril 2022 un programme plus formel de formation en « patriotisme » avec des entraînements idéologiques, physiques et paramilitaires<sup>36</sup>. SOS Médias Burundi a rapporté des formations de centaines de jeunes du parti au pouvoir dans les provinces de Kayanza, Rumonge, Makamba, Bururi et Cibitoke<sup>37</sup>. Un défilé de style militaire de quelque 7.000 Imbonerakure a eu lieu à Gitega le 27 août 2022 lors de la Journée des Imbonerakure<sup>38</sup>.

Des observateurs craignent que la Force de réserve et d'appui au développement (FRAD), une nouvelle unité de réserve militaire approuvée par le parlement en avril 2022, soit une initiative pour créer une force armée parallèle assujettie au CNDD-FDD, formalisant la participation des Imbonerakure aux opérations de sécurité jusqu'à présent souvent effectuées en dehors du cadre de la loi<sup>39</sup>.

<sup>31</sup> HRW, 22/09/2022, [url](#)

<sup>32</sup> SOS Médias Burundi, 18/08/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 04/07/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 03/07/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 17/06/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 25/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 21/03/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 04/03/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 28/02/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 25/02/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 17/02/2022, [url](#)

<sup>33</sup> IDHB, 07/2022, pp. 25-27, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 29/08/2022, [url](#)

<sup>34</sup> IDHB, 07/2022, pp. 25-27, [url](#) ; SOS Médias Burundi (Kaneza E. W.), 03/08/2022, [url](#)

<sup>35</sup> IDHB, 03/2022, p. 12, [url](#) ; IDHB, 07/2022, pp. 4-5, [url](#)

<sup>36</sup> IDHB, 07/2022, pp. 27-28, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 18/04/2022, [url](#)

<sup>37</sup> SOS Médias Burundi, 03/03/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 18/04/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 23/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 01/06/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 31/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, *Bururi : le lycée de province accueille une formation idéologique et paramilitaire des Imbonerakure*, 29/06/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 23/06/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 06/09/2022, [url](#)

<sup>38</sup> SOS Médias Burundi, 29/08/2022, [url](#) ; Iwacu (Mbazumutima A.), 28/08/2022, [url](#)

<sup>39</sup> IDHB, 07/2022, pp. 28-29, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 14/04/2022, [url](#) ; Iwacu (Yikeze A., Iteriteka K.), 25/04/2022, [url](#)

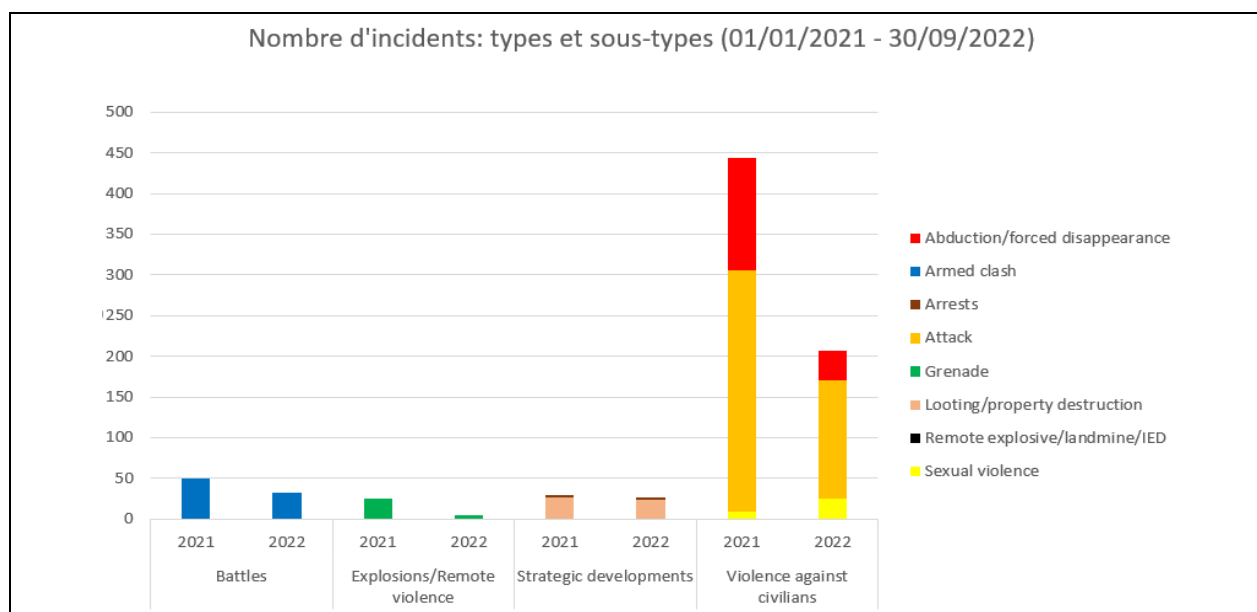
## 2. Typologie de la violence

L'ACLED a relevé les données suivantes concernant les différents types d'incidents violents<sup>40, 41</sup>:

- En 2019, l'ACLED a dénombré 693 incidents dont 507 sont qualifiés de *violence against civilians*.
- En 2020, l'ACLED a dénombré 583 incidents dont 410 sont qualifiés de *violence against civilians*.
- En 2021, l'ACLED a recensé 548 incidents dont 444 sont qualifiés de *violence against civilians*.
- Du 1 janvier au 30 septembre 2022, l'ACLED a répertorié 269 incidents. L'ACLED a classé 32 de ces incidents comme *battles*, 4 comme *explosions/remote violence*, 26 comme *strategic developments* et 207 comme *violence against civilians*. Par simple extrapolation de neuf à douze mois, il s'agirait de 359 incidents pour l'année 2022 toute entière.

Les données de l'ACLED indiquent une baisse nette en 2022 du nombre d'incidents violents.

Comme l'illustre le graphique suivant, pendant les premiers neuf mois de 2022, les *battles* recensés par l'ACLED étaient des affrontements armés entre l'armée et des groupes armés, mais aussi des altercations entre des Imbonerakure et des opposants ou entre des Imbonerakure entre eux. Les quelques *explosions* concernent des attaques à la grenade par des groupes armés non identifiés. Les *strategic developments* sont surtout des pillages et destructions de biens, généralement par les Imbonerakure et/ou les forces de l'ordre. La plupart des violences dirigées contre les civils étaient des attaques, mais l'ACLED a aussi recensé des enlèvements et disparitions forcées et des cas de violence sexuelle. Ces violences contre des civils sont majoritairement attribuées aux Imbonerakure, à la police et, dans une moindre mesure, à l'armée, et à des groupes non identifiés :



Graphique réalisé par le Cedoca à partir des données de l'ACLED, 01/01/2021 – 30/09/2022<sup>42</sup>

<sup>40</sup> ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, [url](#)

<sup>41</sup> Deux types d'incidents recensés par l'ACLED, à savoir les *riots* et *protests*, ne sont pas repris dans ce chapitre. Le Cedoca n'a pas non plus retenu certains autres sous-types d'incidents non violents appartenant à la catégorie de *strategic developments*, comme *disrupted weapons use* ou *change to groupe/activity*. La liste complète des catégories et sous-catégories des incidents, ainsi que leur définition, peut être trouvée dans une note du Cedoca sur la méthodologie de l'ACLED : CGVS, 21/05/2019, [url](#)

<sup>42</sup> ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, [url](#)

## 2.1. Affrontements armés au Burundi

Les incidents relevés au cours de l'année 2022 par l'ACLED et identifiés comme des *battles* (combats) concernent pour la plupart des conflits internes entre des forces de sécurité ou des Imbonerakure ou des conflits entre Imbonerakure et des militants de l'opposition, en particulier du parti Congrès national pour la liberté (CNL)<sup>43</sup>.

Les quelques affrontements qui impliquent des groupes armés et qui ont été répertoriés par l'ACLED (surtout sur base du rapportage de SOS Médias Burundi) concernent pour la plupart des rebelles rwandais, notamment le groupe armé Front de libération nationale (FLN)<sup>44</sup>. Ce groupe armé est basé dans la forêt de la Kibira et ses alentours au nord-ouest du pays, en particulier dans les communes Mabayi et Bukinanyana en province de Cibitoke, d'où il ferait des incursions au Rwanda. SOS Médias Burundi rapporte que des habitants de Mabayi ont accusé des responsables administratifs ainsi que des membres des forces de sécurité, des Imbonerakure et des commerçants de collaborer avec le FLN en leur fournissant des vivres volés à la population en échange de minerais d'or extraits dans la forêt. Certains élus locaux qui avaient collaboré avec ces combattants sont en prison<sup>45</sup>.

La RED Tabara reste le groupe rebelle burundais le plus actif, les autres mouvements armés nés suite à la répression du mouvement de contestation contre le troisième mandat du président Nkurunziza en 2015 ayant disparu en raison de divisions internes ou d'autres revers<sup>46</sup>. Pourtant, alors que la RED Tabara avait revendiqué plusieurs attaques armées et affrontements avec l'armée au Burundi en 2020 et 2021, certaines près de la frontière congolaise, d'autres plus à l'intérieur du pays<sup>47</sup>, l'ACLED n'a recensé qu'un seul affrontement entre l'armée burundaise et le groupe rebelle sur le territoire burundais en 2022<sup>48</sup>. L'IDHB n'en mentionne aucun dans son rapport de juillet 2022. Cette organisation précise que le soutien au RED Tabara au Burundi semble avoir diminué et que sa capacité « à provoquer une insécurité à grande échelle ou soutenue au Burundi semble limitée ». Néanmoins, le mouvement rebelle reste « une bête noire », une menace au pouvoir du CNDD-FDD qui pourrait le considérer comme une force par procuration du Rwanda<sup>49</sup>.

Voici un aperçu des affrontements entre forces armées burundaises et groupes armés enregistrés par l'ACLED en 2022<sup>50</sup> :

- 26 janvier 2022 : l'armée et les Imbonerakure ont combattu la RED Tabara dans la commune de Buganda, province de Cibitoke. Le nombre de victimes est inconnu ;
- 8 mai 2022 : des combats ont opposé les forces armées à des groupes armés rwandophones non identifiés, faisant au moins un mort parmi les militaires et trois parmi les miliciens dans la commune de Mabayi, province de Cibitoke. L'ACLED précise que les rebelles rwandais des FLN et des FDLR ainsi que des anciens Interahamwe opèrent dans cette zone<sup>51</sup> ;
- du 18 au 20 juin 2022 : des forces armées rwandaises gardant la frontière ont affronté le groupe armé FLN dans la commune de Mabayi en province de Cibitoke. Au moins dix rebelles sont tués<sup>52</sup>.
- du 14 au 17 juillet 2022 : l'armée a mené des opérations contre le groupe rebelle rwandais FLN afin de l'empêcher d'extraire de l'or dans la forêt de la Kibira (commune Mabayi, province de

<sup>43</sup> ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, [url](#)

<sup>44</sup> ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, [url](#)

<sup>45</sup> SOS Médias Burundi, 14/07/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 15/08/2022, [url](#)

<sup>46</sup> IDHB, 07/2022, p. 21, [url](#)

<sup>47</sup> IDHB, 07/2022, pp. 22-23, [url](#)

<sup>48</sup> ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, [url](#)

<sup>49</sup> IDHB, 07/2022, pp. 23-24, [url](#)

<sup>50</sup> ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, [url](#)

<sup>51</sup> SOS Médias Burundi, 09/05/2022, [url](#)

<sup>52</sup> SOS Médias Burundi, 21/06/2022, [url](#)

Cibitoke). Un soldat est tué, quatre cadavres sont découverts après les combats. Une source militaire a déclaré à SOS Médias Burundi que ce groupe armé circule entre la RDC et le Burundi<sup>53</sup>.

- 11 août 2022 : des éléments du FLN ont attaqué des forces armées burundaises dans la forêt de la Kibira (commune Kabarore, province de Kayanza). Le nombre de victimes est inconnu.

Dans les sources consultées, le Cedoca n'a pas trouvé d'autres informations sur des affrontements entre les forces de sécurité et des groupes armés de l'opposition au cours de l'année 2022.

## 2.2. Opérations militaires en RDC

Plusieurs sources ont signalé depuis une dizaine d'années des incursions de militaires appuyés par des Imbonerakure dans la province du Sud-Kivu en RDC. Depuis décembre 2021, cette présence militaire s'est renforcée avec des vagues successives de soldats et d'Imbonerakure traversant clandestinement la frontière, d'après le Groupe d'experts des Nations unies, mandaté entre autres pour documenter les violations de l'embargo sur les armes en RDC, ainsi que l'IDHB qui a consacré en juillet 2022 un rapport aux opérations burundaises en RDC<sup>54</sup>.

A l'est de la RDC, l'armée burundaise combat des groupes rebelles burundais afin de les empêcher de mener des opérations au Burundi. Il s'agit principalement de la RED Tabara<sup>55</sup>, mais des affrontements avec les Forces nationales pour la libération (FNL) dirigées par le général Aloys Nzabampema sont aussi rapportés de manière sporadique, par exemple en septembre 2022<sup>56</sup>. Tout en coopérant avec l'armée congolaise, les forces burundaises collaborent aussi avec des groupes armés qui s'y opposent, dont des groupes Maï-Maï et le groupe Gumino, majoritairement banyamulenge (des rwandophones vivant en RDC) mais ennemi du régime rwandais<sup>57</sup>.

Alors que l'armée burundaise n'a cessé de taire et de démentir la présence de militaires en RDC, le 15 août 2022, des troupes sont entrées officiellement sur le territoire congolais. Les soldats sont censés y participer à des opérations conjointes avec l'armée congolaise au sein d'une force régionale décidée en avril 2022 par les chefs d'Etat de la communauté de l'Afrique de l'Est afin d'affronter les groupes armés congolais et étrangers<sup>58</sup>.

L'IDHB rapporte en juillet 2022 que plus d'un millier de soldats et d'Imbonerakure se sont rendus en RDC depuis fin 2021<sup>59</sup>. SOS Médias Burundi fait état de plus de 600 soldats envoyés en RDC en août 2022<sup>60</sup>.

Pendant la première moitié de 2022, des dizaines de militaires burundais ont été retrouvés noyés lorsqu'ils tentaient de traverser la rivière Rusizi qui constitue la frontière entre les deux pays ou morts dans des circonstances inconnues<sup>61</sup>. D'après des médias burundais opérant en exil, des dizaines de militaires burundais qui avaient refusé de partir en RDC ont été exécutés dans la province de Cibitoke début 2022<sup>62</sup>. L'IDHB indique ne pas être en mesure de confirmer ces informations, mais signale

<sup>53</sup> SOS Médias Burundi, 18/07/2022, [url](#)

<sup>54</sup> IDHB, 07/2022, pp. 4-5, [url](#) ; Nations unies – Conseil de sécurité, 14/06/2022, pp. 3, 36, [url](#)

<sup>55</sup> SOS Médias Burundi, 16/08/2022, [url](#)

<sup>56</sup> SOS Médias Burundi, 21/09/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 01/10/2022, [url](#)

<sup>57</sup> Nations unies – Conseil de sécurité, 14/06/2022, p. 37, [url](#) ; IDHB, 07/2022, pp. 4-9, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 24/03/2022, [url](#)

<sup>58</sup> Iwacu (Thomson Undji B. W.), 15/08/2022, [url](#) ; RFI (Ligodi P.), 15/08/2022, [url](#)

<sup>59</sup> IDHB, 07/2022, p. 14, [url](#)

<sup>60</sup> SOS Médias Burundi, 15/08/2022, [url](#)

<sup>61</sup> SOS Médias Burundi, 04/02/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 14/02/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 05/06/2022, [url](#)

<sup>62</sup> Inzamba, 30/04/2022, [url](#)

plusieurs arrestations de soldats récalcitrants. Parmi les Imbonerakure recrutés en fonction de leur loyauté à l'égard du CNDD-FDD, bon nombre n'avaient aucune expérience militaire<sup>63</sup>.

Selon l'IDHB, l'armée burundaise a réussi à repousser la RED Tabara sur les hauts plateaux. Par ailleurs, des soldats ont témoigné que les opérations ont été mal préparées et ont fait des dizaines, voire quelques centaines de victimes parmi les militaires et les Imbonerakure. Un ancien officier a déclaré à l'IDHB que l'armée n'étant pas capable de détruire le groupe rebelle, il s'agit d'une « guerre d'usure » où l'armée tente de repousser les combattants rebelles dans des zones plus reculées afin de réduire leurs capacités de mener des opérations au Burundi<sup>64</sup>.

Des organisations locales et internationales ont accusé les forces burundaises de plusieurs violations des droits de l'homme<sup>65</sup>. L'IDHB rapporte que des soldats burundais et des Imbonerakure ont volé des récoltes et du bétail, qu'ils ont forcé des civils congolais à transporter leur butin, qu'ils ont violé des femmes. Le 15 janvier 2022, les forces burundaises auraient tué des dizaines de civils et pillé et détruit des maisons et infrastructures locales lors d'une attaque contre un village dans les hauts plateaux, zone où opérait la RED Tabara<sup>66</sup>. En février 2022, les affrontements entre les forces burundaises et les rebelles ont fait fuir des dizaines de milliers de personnes, d'après la société civile congolaise<sup>67</sup>.

## 2.3. Violations des droits de l'homme

Etant donné l'ampleur des abus et la difficulté pour les organisations pour la défense des droits de l'homme de les documenter, HRW et l'IDHB soulignent au cours de l'année 2022 que le nombre de violations des droits de l'homme recensé ne constitue probablement qu'une fraction du nombre réel<sup>68</sup>.

### 2.3.1. Impunité

Dans son rapport de septembre 2022, le rapporteur spécial onusien a fait état de quelques actes isolés de poursuite d'auteurs de violations des droits de l'homme, mais a signalé le manque d'indépendance de la justice et la sélectivité de ces poursuites qui concernent avant tout des crimes de droit commun (et non pas des crimes politiques). Les plaintes introduites pour des violations graves « ont rarement débouché sur l'ouverture d'enquêtes impartiales, et encore plus rarement sur la poursuite et la condamnation des auteurs »<sup>69</sup>.

Le rapporteur spécial et l'IDHB relèvent tous les deux comme un éventuel exemple de justice le cas de Gérard Ndayisenga, agent du SNR impliqué dans de nombreuses violations, finalement arrêté en décembre 2021 pour son implication dans la torture et la mort d'un membre de l'opposition<sup>70</sup>. Mais en août 2022, la RPA se demande si Ndayisenga, qui a été sorti de prison en juillet 2022 et est introuvable depuis, est toujours en vie<sup>71</sup>.

La presse burundaise a couvert plusieurs arrestations, poursuites et condamnations d'Imbonerakure, d'autres membres du CNDD-FDD ou d'agents de l'Etat au cours de l'année 2022. Hormis quelques exceptions<sup>72</sup>, toutefois, les cas rapportés concernent non pas des crimes commis dans le cadre de conflits avec des opposants du pouvoir ou d'autres dissidents, mais plutôt des affaires de droit

<sup>63</sup> IDHB, 07/2022, p. 12, [url](#)

<sup>64</sup> IDHB, 07/2022, pp. 16-19, 24-25, [url](#)

<sup>65</sup> SOS Médias Burundi, 15/08/2022, [url](#)

<sup>66</sup> IDHB, 07/2022, pp. 16, 21, [url](#)

<sup>67</sup> RFI, 05/02/2022, [url](#)

<sup>68</sup> IDHB, 03/2022, p. 5, [url](#) ; HRW, 18/05/2022, [url](#)

<sup>69</sup> Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, p. 11, [url](#)

<sup>70</sup> Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, p. 11, [url](#) ; IDHB, 03/2022, pp. 18-27, [url](#)

<sup>71</sup> RPA, 31/08/2022, [url](#)

<sup>72</sup> SOS Médias Burundi, 13/06/2022, [url](#)

commun, allant de fraude jusqu'à la torture et l'assassinat<sup>73</sup>, ou des règlements de compte entre partisans du parti au pouvoir<sup>74</sup>.

Dans d'autres affaires de droit commun, les Imbonerakure ou agents de l'Etat n'ont pas été inquiétés<sup>75</sup>. Fin juillet 2022, trois Imbonerakure sont lynchés à mort dans la commune de Rugombo en province de Cibitoke après avoir été pris en flagrant délit de vol. Des habitants ont déclaré ne plus faire confiance à la police et la justice et avoir décidé de se faire justice eux-mêmes. SOS Médias Burundi précise que cinq Imbonerakure ont été lynchés dans une période d'un mois<sup>76</sup>.

Dans un rapport de mai 2022, HRW indique que dans les deux provinces où elle a concentré ses recherches, à savoir Cibitoke et Kayanza, l'impunité pour les différentes violations des droits de l'homme exacerbait plutôt qu'elle ne réduisait l'insécurité<sup>77</sup>.

### 2.3.2. Arrestations et détentions arbitraires / torture

Les arrestations et détentions arbitraires constituent les violations les plus documentées par la Commission d'enquête onusienne, comme le rappelle encore le rapporteur spécial onusien dans son rapport de septembre 2022. Ces arrestations, parfois suivies d'un séjour dans un centre de détention non officiel, donnent lieu à différents autres types de violation comme des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, de la torture et des violences sexuelles<sup>78</sup>.

Dans son rapport de mars 2022, l'IDHB décrit la trajectoire suivante suivie par de nombreux opposants présumés, dont beaucoup sont des militants du CNL : ils sont arrêtés arbitrairement ou enlevés par des agents de la police ou du SNR, détenus au bureau provincial avant d'être transférés au siège du SNR à Bujumbura où ils sont détenus pendant quelques jours jusqu'à plusieurs mois. Des contacts trouvés dans les téléphones confisqués sont parfois aussi arrêtés. Dans ces différents lieux de détention, plusieurs détenus, soupçonnés de collaboration avec des groupes armés, ont été soumis à la torture afin de leur extraire des aveux. L'IDHB a identifié 55 personnes torturées au cours de l'année 2021. Finalement, certains d'entre eux sont libérés, d'autres sont envoyés en prison<sup>79</sup>.

SOS Médias Burundi a rapporté plusieurs fois au cours de l'année 2022 dans différentes provinces l'arrestation de personnes soupçonnées d'appartenir ou de collaborer avec des groupes armés<sup>80</sup>.

A diverses occasions, les autorités de la ville de Bujumbura ont recouru à des arrestations massives, parfois de centaines de personnes, sans préciser les motifs de ces interpellations. Selon SOS Médias Burundi, en mars 2022, suite à plusieurs grandes fouilles menées par des militaires et des policiers lourdement armés dans toutes les habitations du quartier de Ngagara, plusieurs personnes qualifiées d'« irréguliers dangereux » au motif qu'elles n'étaient pas munies d'une carte d'identité ou n'étaient pas inscrites dans le « cahier de ménage », ont été embarquées<sup>81</sup>. Toujours en mars 2022, des

<sup>73</sup> SOS Médias Burundi, 03/10/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 30/09/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 21/09/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 31/08/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, Ngozi : trois hommes dont un responsable des Imbonerakure accusés de meurtre prennent la prison à vie, 05/08/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, Ngozi : le CNDD-FDD veut faire le ménage dans ses rangs, 05/08/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 21/07/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 27/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 21/03/2022, [url](#) ; Iwacu (Nzorubonanya F.), 21/02/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 21/02/2022, [url](#)

<sup>74</sup> SOS Médias Burundi, 05/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 04/01/2022, [url](#)

<sup>75</sup> SOS Médias Burundi, 09/08/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 29/06/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 21/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 17/05/2022, [url](#)

<sup>76</sup> SOS Médias Burundi, 26/07/2022, [url](#)

<sup>77</sup> HRW, 18/05/2022, [url](#)

<sup>78</sup> Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, pp. 9-10, [url](#)

<sup>79</sup> IDHB, 03/2022, p. 5, [url](#)

<sup>80</sup> SOS Médias Burundi, 26/08/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 11/08/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 19/04/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 13/04/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 06/04/2022, [url](#)

<sup>81</sup> SOS Médias Burundi, 16/03/2022, [url](#)

arrestations sur les grandes avenues de la ville visaient à empêcher une manifestation contre une mesure controversée qui limitait l'accès en centre-ville des deux-roues (voir 6. *Impact de la violence sur la vie quotidienne*)<sup>82</sup>. En juillet 2022, quelque 300 personnes dont de nombreux enfants de la rue ont été arrêtés lors de rafles de la police contre des « vagabonds »<sup>83</sup>.

### 2.3.3. Exécutions extrajudiciaires et disparitions forcées

En août 2021, le Groupe de travail des Nations unies sur les disparitions forcées avait ouvert 250 cas pour le Burundi<sup>84</sup>. Le Forum pour la conscience et le développement (FOCODE), une organisation de la société civile opérant en exil, qui s'occupe notamment des disparitions forcées depuis 2015, a reçu des informations sur au moins 81 disparitions forcées lors des deux premières années de gouvernance du président Ndayishimiye, du 18 juin 2020 au 18 juin 2022, ce qui constitue une augmentation par rapport aux cas recensés lors des deux dernières années de son prédécesseur Nkurunziza. Le FOCODE avertit d'ailleurs que ce chiffre reste bien en deçà du nombre réel de disparitions. Par ailleurs, l'organisation perçoit « une sorte de répit » pendant le premier semestre de 2022, mais avertit que la « moindre tension politique ou sécuritaire » pourrait de nouveau attiser le phénomène<sup>85</sup>.

D'après le FOCODE, les victimes des disparitions forcées sont en premier lieu des membres du CNL (au moins 27 des 81 cas) ainsi que des militants de l'autre parti d'opposition, le Mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD), et d'anciens militaires soupçonnés de collaboration avec la RED Tabara (19 cas). Par ailleurs, des militants du parti au pouvoir CNDD-FDD (8 cas), des opposants et anciens militaires libérés dans le cadre de la grâce présidentielle de mars 2021 (7 cas) et des personnes arrêtées par les Imbonerakure sur les bords de la rivière Rusizi dans les communes de Rugombo et Buganda (11 cas) ont aussi été portées disparues tout comme trois personnes récemment rapatriées du Rwanda (dont un ex-FAB) et portées disparues respectivement en août, décembre 2021 et janvier 2022<sup>86</sup>. Finalement, le FOCODE relève la disparition de plusieurs personnes enlevées avant ou après la traversée de la rivière Rusizi dans les communes de Rugombo et Buganda en province de Cibitoke, en particulier à l'époque où la frontière était fermée en raison de la pandémie du COVID-19. Des Imbonerakure ont arrêté et volé plusieurs personnes avant de les tuer ou les remettre au SNR, ce qui était, selon le FOCODE, notamment le cas de Tutsis soupçonnés de collaboration avec la RED Tabara<sup>87</sup>.

Les auteurs des disparitions répertoriées par le FOCODE appartiennent dans plus de la moitié des cas aux renseignements militaires, tandis que les Imbonerakure et le SNR sont les principaux responsables des autres cas. En 2021 et 2022, toutefois, le SNR n'a presque plus été identifié comme auteur. Malgré l'arrestation de certains agents de l'Etat cités dans des cas de disparitions, ceux-ci n'ont pas fait l'objet de poursuites et ont été libérés. Les auteurs ont bénéficié d'une « impunité totale », d'après le FOCODE. Les familles des victimes craignent de subir le même sort en évoquant la disparition<sup>88</sup>.

Depuis le début de la crise, les médias et la société civile font régulièrement état de la découverte de cadavres dans l'espace public, à Bujumbura comme à l'intérieur du pays, sur des axes routiers ou dans les rivières<sup>89</sup>. Depuis l'entrée en fonction le 30 juin 2020 du gouvernement dirigé par le premier ministre Bunyoni jusqu'au 31 août 2022, quelques jours avant le remplacement de celui-ci par le

<sup>82</sup> SOS Médias Burundi, 10/03/2022, [url](#)

<sup>83</sup> Radio France internationale (RFI), 08/07/2022, [url](#)

<sup>84</sup> Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, p. 10, [url](#)

<sup>85</sup> FOCODE, 29/08/2022, [url](#)

<sup>86</sup> SOS Médias Burundi, 27/08/2022, [url](#) ; Iwacu (Manirakiza F.), 09/01/2022, [url](#) ; RPA, 07/05/2022, [url](#)

<sup>87</sup> FOCODE, 29/08/2022, [url](#)

<sup>88</sup> FOCODE, 29/08/2022, [url](#)

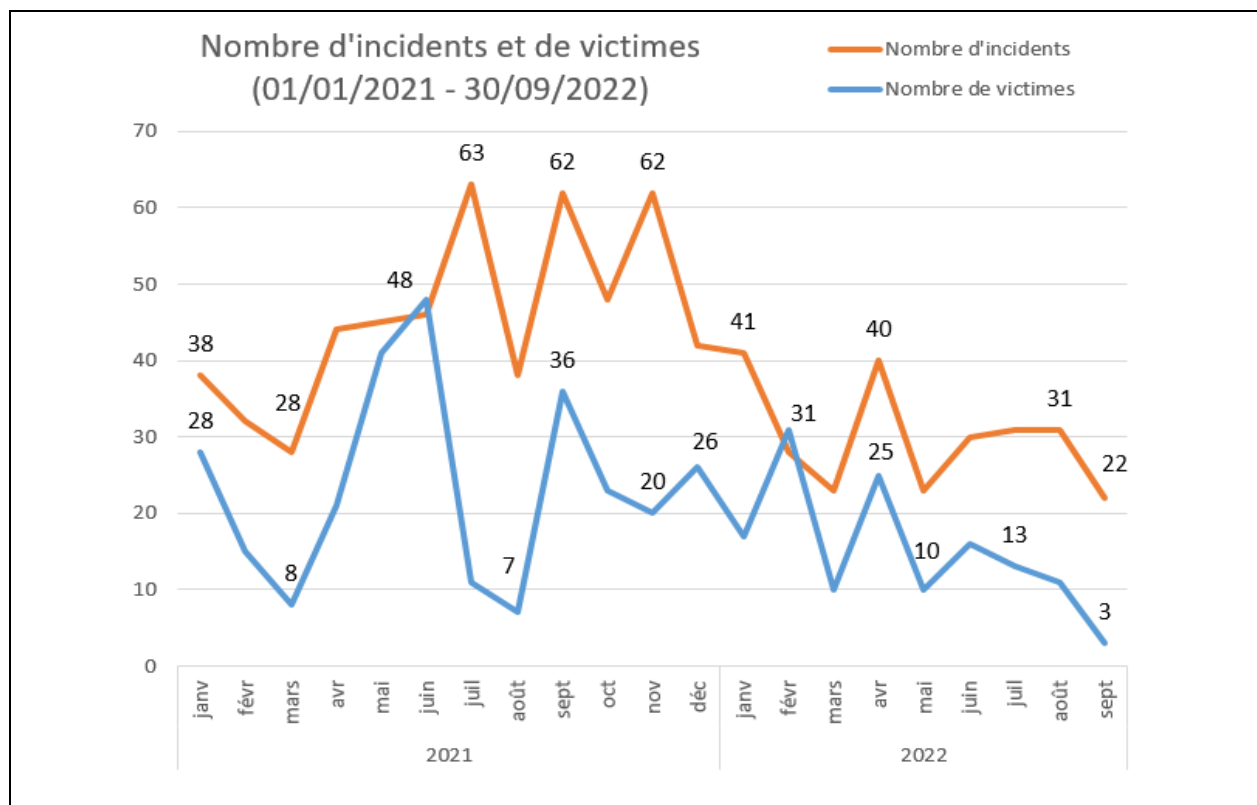
<sup>89</sup> Voici les seuls articles publiés par SOS Médias Burundi depuis janvier 2022 qui font état de la découverte de plusieurs corps : SOS Médias Burundi, 10/01/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 18/03/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 28/04/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 02/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 30/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 04/06/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 16/09/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 23/09/2022, [url](#)

général Ndirakobuca, la ligue Iteka a recensé 619 cadavres de la sorte. HRW et la ligue Iteka signalent que, bien que de nombreux cadavres montrent des signes de violence, les autorités locales, les Imbonerakure ou les policiers ont continué à les enterrer hâtivement sans chercher à les identifier ou à enquêter sur la cause du décès. La province de Cibitoke, dans le nord-ouest du pays et limitrophe de la RDC, est la plus atteinte par ce phénomène<sup>90</sup>. Dans plusieurs cas, des soupçons pèsent sur des agents du SNR ou des Imbonerakure, d'après SOS Médias Burundi<sup>91</sup>.

### 3. Cibles de la violence

Des organisations pour la défense des droits de l'homme indiquent que le nombre de violations et de victimes est difficile à déterminer à cause de la difficulté d'accès au pays pour les organisations internationales, de la crainte des victimes et des témoins de subir des représailles, de la peur généralisée au sein de la population et de la surveillance des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes<sup>92</sup>.

Le graphique suivant montre l'évolution du nombre d'incidents et de victimes depuis début 2021 :



Graphique réalisé par le Cedoca à partir des données de l'ACLED, 01/01/2021 – 30/09/2022<sup>93</sup>

<sup>90</sup> Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, p. 8, [url](#) ; Ligue Iteka, 09/2022, p. 4, [url](#) ; HRW, 18/05/2022, [url](#)

<sup>91</sup> SOS Médias Burundi, 08/08/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, *Cibitoke : un corps d'un homme retrouvé mort après être arrêté par un représentant du SNR passe deux semaines à la morgue*, 29/06/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 04/04/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, *Buganda : découverte de trois corps enchaînés*, 11/03/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 09/03/2022, [url](#)

<sup>92</sup> AI, 07/2015, p. 5, [url](#) ; HRW, 13/04/2016, [url](#) ; HRW, 18/09/2018, [url](#) ; HRW, 18/05/2022, [url](#)

<sup>93</sup> ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, [url](#)

Le tableau suivant montre le nombre de victimes par type d'incident :

| Type d'incident                   | Victimes   |            |            |               |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|---------------|
|                                   | 2019       | 2020       | 2021       | jan-sept 2022 |
| <i>Battles</i>                    | 104        | 144        | 71         | 28            |
| <i>Explosions (grenades)</i>      | 12         | 9          | 22         | 1             |
| <i>Violence against civilians</i> | 167        | 166        | 191        | 107           |
| <b>Total</b>                      | <b>283</b> | <b>319</b> | <b>284</b> | <b>136</b>    |

Tableau réalisé par le Cedoca à partir des données de l'ACLED, 01/01/2019 – 30/09/2022<sup>94</sup>

Par simple extrapolation de neuf à douze mois, le nombre global de victimes pour l'année 2022 entière serait de 181.

La Ligue Iteka, l'une des plus importantes organisations pour la défense des droits de l'homme, radiée par les autorités burundaises, publie hebdomadairement, mensuellement et annuellement des chiffres sur les victimes des violences au Burundi<sup>95</sup>. L'association établit le nombre total de morts, précise combien de ces victimes sont des cadavres trouvés dans le domaine public (voir 2.3.3. *Exécutions extrajudiciaires et disparitions forcées*) et fournit des chiffres sur les disparitions, la torture, la violence basée sur le genre (VBG) et les arrestations arbitraires.

En l'espace d'un peu plus de deux ans, depuis l'entrée en fonction le 30 juin 2020 du gouvernement Bunyoni jusqu'au 31 août 2022, la ligue Iteka a dénombré au moins 1.470 personnes tuées dont 619 cadavres retrouvés dans l'espace public et 24 victimes d'exécutions extrajudiciaires ; 118 personnes enlevées ou portées disparues ; 255 femmes ou filles victimes de violences sexuelles et autre violences basées sur le genre (VBG) ; 160 personnes torturées et 1.452 personnes arrêtées arbitrairement<sup>96</sup>.

En 2019, la Ligue Iteka a compté au moins 371 personnes tuées dont 185 cadavres. L'association a recensé 45 disparitions, 62 victimes de VBG, 257 cas de torture et 1.046 arrestations arbitraires<sup>97</sup>.

En 2020, la Ligue Iteka a compté au moins 454 personnes tuées dont 202 cadavres retrouvés dans l'espace public ; 52 personnes enlevées ou disparues ; 89 victimes de VBG ; 124 cas de torture et 1.181 arrestations arbitraires<sup>98</sup>.

En 2021, la ligue Iteka a recensé au moins 875 personnes tuées (530 personnes si on y soustrait les 345 personnes mortes selon la ligue Iteka dans l'incendie de la prison de Gitega en décembre 2021), dont 269 étaient des cadavres retrouvés dans l'espace public ; 62 personnes portées disparues ; 101 victimes de VBG ; 63 personnes torturées et 535 personnes arrêtées arbitrairement<sup>99</sup>.

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2022, la ligue Iteka a dénombré au moins 367 personnes tuées dont 214 cadavres retrouvés dans l'espace public ; 39 personnes portées disparues ; 95 victimes de VBG ; 44 personnes torturées et 300 personnes arrêtées arbitrairement<sup>100</sup>. Par simple extrapolation de neuf à douze mois, le nombre de personnes tuées pour l'année 2022 entière serait

<sup>94</sup> ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, [url](#)

<sup>95</sup> L'APRODH publie également des chiffres mensuels et annuels, mais pour l'année 2022 les chiffres du mois d'avril sont absents : APRODH [site web], s.d., [url](#)

<sup>96</sup> Ligue Iteka, 09/2022, p. 4, [url](#)

<sup>97</sup> Ligue Iteka, 01/2020, p. 4, [url](#)

<sup>98</sup> Ligue Iteka, 01/2021, [url](#)

<sup>99</sup> Ligue Iteka, 01/2022, p. 6, [url](#)

<sup>100</sup> Le Cedoca a fait la somme des chiffres présentés par les rapports trimestriels et mensuels suivants : Ligue Iteka, 04/2022, [url](#) ; Ligue Iteka, 07/2022, [url](#) ; Ligue Iteka, 10/2022, [url](#)

de quelque 490 personnes. Ce nombre est légèrement inférieur à celui de 2021, mais est supérieur à celui de 2019 et de 2020.

Le nombre de victimes recensées par l'ACLED est bien inférieur à celui avancé par la Ligue Iteka et les tendances suggérées par ces chiffres ne sont pas univoques, les chiffres de l'ACLED suggérant en 2022 une baisse du nombre de victimes par rapport aux années précédentes alors que ce n'est pas le cas pour la Ligue Iteka. Il est difficile d'interpréter ces divergences. Les sources exploitées par l'ACLED ou par la Ligue Iteka sont souvent anonymes et locales. L'ACLED s'appuie sur des sources secondaires, alors que la Ligue Iteka se base sur son réseau à l'intérieur du Burundi. Par ailleurs, la Ligue Iteka inclut aussi dans ses chiffres des personnes tuées par règlement de compte, par justice populaire et par infanticide.

### 3.1. Cibles civiles

Le Cedoca a fait une analyse des données de l'ACLED afin d'estimer le nombre de victimes civiles<sup>101</sup> :

- En 2019, parmi les 283 victimes recensées par l'ACLED, à peu près 175 étaient des civils.
- En 2020, parmi les 319 victimes recensées par l'ACLED, à peu près 175 étaient des civils.
- En 2021, parmi les 284 victimes recensées par l'ACLED, à peu près 213 étaient des civils.
- Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2022, parmi les 136 victimes recensées par l'ACLED, à peu près 108 étaient des civils. Par simple extrapolation de neuf à douze mois, le nombre global de victimes pour l'année 2022 entière serait de 181 et celui des victimes civiles de 144.

Alors qu'entre 2019 et 2021, le nombre de victimes répertorié par l'ACLED restait globalement stable, les chiffres des neuf premiers mois de 2022 suggèrent une diminution nette du nombre de victimes ainsi que du nombre de victimes civiles. A noter toutefois que le nombre de victimes répertoriées par l'ACLED reste bien en deçà de celui recensé par la ligue Iteka.

Comme au cours des années précédentes, en 2022, les violences contre les civils (77 %) ainsi que le nombre de victimes civiles (79 %) constituaient la grande majorité de tous les incidents et victimes recensés par l'ACLED. Des Imbonerakure et les forces de l'ordre mais aussi des groupes armés non identifiés en sont les auteurs principaux<sup>102</sup>.

### 3.2. Opposants et personnes soupçonnées de collaboration avec des groupes armés

HRW écrit au cours du premier semestre de 2022 que, tout comme celui du président Nkurunziza, le gouvernement Ndayishimiye « a intimidé et réprimé ses opposants, détenu et torturé ses détracteurs, et [...] a tué et fait disparaître un grand nombre de personnes qu'il soupçonne de travailler avec l'opposition politique ou avec des groupes rebelles ». L'organisation internationale a recueilli des dizaines de témoignages crédibles de meurtres, de torture et de disparitions. HRW précise que ces exactions cadraient dans une réponse « musclée » aux attaques menées en 2020 et 2021 dans plusieurs provinces par des assaillants armés contre des civils et des agents de l'Etat. Dans la recherche des responsables de ces attaques, les forces de l'ordre ont accordé peu d'intérêt au respect

<sup>101</sup> L'ACLED définit un civil comme une personne non armée incapable de se défendre (les militants politiques, activistes ou journalistes sont donc inclus). Pour calculer le nombre approximatif de victimes civiles, le Cedoca a retenu, non pas seulement les victimes des incidents qualifiés de violences contre les civils, mais les victimes de tous les incidents violents dans lesquels des civils étaient impliqués : ACLED, 01/2021, pp. 12, 25, [url](#) ; ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, [url](#)

<sup>102</sup> ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, [url](#)

des procédures régulières ou aux preuves objectives. La province de Cibitoke a particulièrement été affectée par « une répression brutale ». HRW renvoie au nombre important de cadavres repêchés de la rivière Rusizi<sup>103</sup>.

Au cours de l'année 2022, les médias burundais ainsi que des sources internationales ont continué de rapporter de nombreuses violations ciblant le parti CNL, dont les réunions sont régulièrement perturbées par les forces de l'ordre ou par les Imbonerakure<sup>104</sup>, mais aussi ciblant ses militants, dont certains sont soupçonnés de collaboration avec des groupes armés. Ils ont fait l'objet d'agressions<sup>105</sup>, d'arrestations arbitraires<sup>106</sup>, d'enlèvements et de disparitions<sup>107</sup> ainsi que de tortures<sup>108</sup> et, dans quelques cas, d'assassinats<sup>109</sup>. Après des affrontements entre militants du CNL et des Imbonerakure, ce sont souvent les partisans de l'opposition qui font l'objet d'arrestations et de poursuites, alors que ceux du CNDD-FDD sont rarement inquiétés<sup>110</sup>. Suite à une telle altercation dans la province de Ngozi, seize militants du CNL ont été condamnés à 15 ans de prison. Comme plusieurs d'entre eux avaient fui, leurs maisons ont été attaquées par des Imbonerakure et leurs épouses malmenées et incarcérées pendant quelques jours à la place de leurs maris, d'après les médias burundais<sup>111</sup>.

L'IDHB rapporte que le gouvernement a ciblé non seulement des militants du CNL, mais « toute personne perçue comme ne soutenant pas le CNDD-FDD ou vaguement soupçonnée de liens avec des groupes armés », dont la RED Tabara. Des centaines de telles personnes ont été arrêtées ou enlevées depuis 2020. Souvent, le SNR les a interpellées sans preuves claires. Des détenus ont été torturés pour leur extorquer des aveux. Certains en ont succombé. D'autres ont été portés disparus. Nombre d'entre eux étaient proches de l'opposition politique. Cette « répression » sert à empêcher l'opposition politique ou armée à se regrouper<sup>112</sup>.

Les détenus accusés d'infractions liées à la sûreté de l'Etat ou de collaboration avec des groupes armés sont exclus d'éventuelles libérations anticipées ou de mises en liberté par grâce présidentielle. La plupart des prisonniers politiques, souvent condamnés à l'issue de procès inéquitables, entrent dans cette catégorie, selon l'IDHB<sup>113</sup>.

HRW indique que des membres de familles de victimes craignent de se renseigner sur le sort de leurs proches auprès de la police ou des centres de détention du SNR. Ceux qui ont déposé plainte n'ont généralement pas eu de nouvelles, hormis deux exceptions où les autorités locales sont intervenues pour obtenir la libération d'une personne ou mettre fin à son harcèlement. De nombreuses personnes interrogées par HRW, qu'ils soient militants d'un groupe d'opposition ou non, ont déclaré craindre d'être perçues comme des opposants au pouvoir<sup>114</sup>. L'IDHB remarque dans son rapport de mars 2022

<sup>103</sup> HRW, 08/02/2022, [url](#) ; HRW, 18/05/2022, [url](#)

<sup>104</sup> SOS Médias Burundi, 28/07/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 10/07/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 30/06/2022, [url](#)

<sup>105</sup> SOS Médias Burundi, 27/09/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 22/08/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 25/07/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 02/06/2022, [url](#)

<sup>106</sup> SOS Médias Burundi, 01/06/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 10/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 18/04/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 22/02/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 22/03/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 06/02/2022, [url](#)

<sup>107</sup> HRW, 18/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 10/04/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 11/02/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 14/01/2022, [url](#)

<sup>108</sup> HRW, 18/05/2022, [url](#) ; IDHB, p. 5, 03/2022, [url](#)

<sup>109</sup> HRW, 18/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 16/06/2022, [url](#)

<sup>110</sup> IDHB, 03/2022, p. 11, [url](#)

<sup>111</sup> SOS Médias Burundi, 11/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 18/05/2022, [url](#) ; Iwacu (Manirakiza F., Ndashinze R.), 23/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 10/07/2022, [url](#)

<sup>112</sup> IDHB, 07/2022, p. 24, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 08/02/2022, [url](#)

<sup>113</sup> IDHB, 03/2022, p. 15, [url](#)

<sup>114</sup> HRW, 18/05/2022, [url](#)

que de nombreux Burundais « ont désormais tellement peur d'être arrêtés ou enlevés qu'ils n'osent pas dire ce qu'ils pensent, de crainte d'être perçus comme des opposants au parti au pouvoir »<sup>115</sup>.

Des articles de SOS Médias Burundi publiés en 2022 relèvent des pressions, de la part d'autorités locales ou d'Imbonerakure, pour adhérer au CNDD-FDD, à l'égard d'opposants, qui risquent en cas de refus de perdre leur emploi au sein des services publics<sup>116</sup>, de personnes déplacées qui risquent d'être chassées du site qui les accueille<sup>117</sup> ou encore le cas d'une personne rapatriée depuis le Rwanda menacée de mort pour avoir refusé aux Imbonerakure de se rallier au parti au pouvoir<sup>118</sup>.

### 3.3. Presse et société civile

HRW souligne en septembre 2022 que l'espace pour la société civile et les médias reste très restreint, que les organisations indépendantes nationales et internationales ne sont pas en mesure de travailler au Burundi, que les personnes perçues comme critiques du pouvoir « continuent d'en subir la répression » et que de nombreux activistes et journalistes restent en exil<sup>119</sup>. RSF relève quelques petites avancées, notamment les efforts de normalisation des relations entre les autorités et les médias et un discours public moins hostile à l'égard de la presse. Toutefois, l'ONG décrit toujours une « véritable culture de la peur » au sein des rédactions qui appliquent largement l'autocensure, une surveillance étroite de la presse et une impunité totale par rapport aux auteurs des exactions ciblant les journalistes<sup>120</sup>.

Le rapporteur spécial onusien note qu'aucune des organisations des droits de l'homme suspendues ou interdites par le gouvernement burundais et opérant en exil, telles que la Ligue Iteka ou l'APRODH, n'a fait de demande de retour au pays faute de garanties de sécurité<sup>121</sup>.

L'avocat Tony Germain Nkina, qui travaillait pour l'APRODH jusqu'en 2015, a été arrêté en octobre 2020 et condamné en juin 2021 pour collaboration avec des groupes armés à cinq ans d'emprisonnement malgré l'absence de preuves, selon HRW. Il est l'une des dernières personnes liées au mouvement des droits de l'homme burundais qui se trouve en prison. Selon HRW, son incarcération est un signe que les personnes associées au mouvement des droits de l'homme « restent exposées à un risque élevé de persécution »<sup>122</sup>.

Le 14 mars 2022, la police a suspendu une conférence de presse organisée par deux associations de lutte contre la corruption, Parole et actions pour le réveil des consciences et l'évolution des mentalités (PARCEM) et l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME), dont le président exilé Gabriel Rufyiri est retourné au Burundi en mars 2022<sup>123</sup>. Ces deux organisations sont parmi les toutes dernières à s'exprimer de manière critique sur la politique gouvernementale au Burundi<sup>124</sup>.

Le 29 mars 2022, les émissions radio de la BBC, qui avaient été suspendues depuis 2018, ont pu reprendre<sup>125</sup>. Par ailleurs, fin septembre 2022, le Conseil national de la communication (CNC) a déclaré que la radio Voix de l'Amérique (Voice of America, VOA) ne pourrait reprendre ses émissions qu'après

<sup>115</sup> IDHB, 03/2022, p. 4, [url](#)

<sup>116</sup> SOS Médias Burundi, 27/06/2022, [url](#)

<sup>117</sup> SOS Médias Burundi, 05/06/2022, [url](#)

<sup>118</sup> SOS Médias Burundi, *Busiga : un rapatrié menacé de mort par des Imbonerakure*, 07/09/2022, [url](#)

<sup>119</sup> HRW e.a., 18/08/2022, [url](#) ; HRW, 22/09/2022, [url](#)

<sup>120</sup> Iwacu (Mugisha H. e.a.), 06/05/2022, [url](#)

<sup>121</sup> Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, p. 20, [url](#)

<sup>122</sup> HRW, 22/09/2022, [url](#)

<sup>123</sup> Iwacu (Harerimana E.), 05/03/2022, [url](#)

<sup>124</sup> Iwacu (Manirakiza F. e.a.), 21/03/2022, [url](#)

<sup>125</sup> RFI, 31/03/2022, [url](#)

avoir livré un de ses employés, Patrick Nduwimana, poursuivi pour implication dans la tentative de coup d'État de 2015<sup>126</sup>.

Le 30 août 2022, Floriane Irangabiye a été arrêtée par le SNR lorsqu'elle s'est rendue au Burundi. Selon SOS Médias Burundi, il s'agit d'une activiste pour les droits des femmes installée depuis plusieurs années au Rwanda<sup>127</sup>, alors que la RPA parle d'une journaliste incarcérée à cause de son métier. Elle serait accusée de collaboration avec des mouvements rebelles et espionnage<sup>128</sup>.

La presse burundaise a rapporté des harcèlements de plusieurs journalistes de journaux burundais au cours de l'année 2022, tels qu'une convocation judiciaire, une arrestation et des menaces<sup>129</sup>.

En mars 2022, SOS Médias Burundi remarque que des conflits entre des congrégations religieuses protestantes et musulmanes d'un côté et le pouvoir d'autre côté se sont multipliés parce que le CNDD-FDD a voulu placer des partisans du parti à des postes à responsabilité de ces congrégations<sup>130</sup>. En mars 2022, plusieurs pasteurs et fidèles de l'Eglise du Saint Esprit au Burundi (Euzebu) installé à Nyanza-Lac ont été arrêtés lorsqu'ils se sont opposés au premier pasteur nommé par le gouverneur<sup>131</sup>.

<sup>126</sup> SOS Médias Burundi (Kaneza E. W.), 01/01/2022, [url](#)

<sup>127</sup> SOS Médias Burundi, *Bujumbura : une activiste vivant au Rwanda incarcérée par les renseignements burundais*, 07/09/2022, [url](#)

<sup>128</sup> Radio publique africaine (RPA), 04/10/2022, [url](#)

<sup>129</sup> SOS Médias Burundi, 21/07/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 11/07/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 28/01/2022, [url](#)

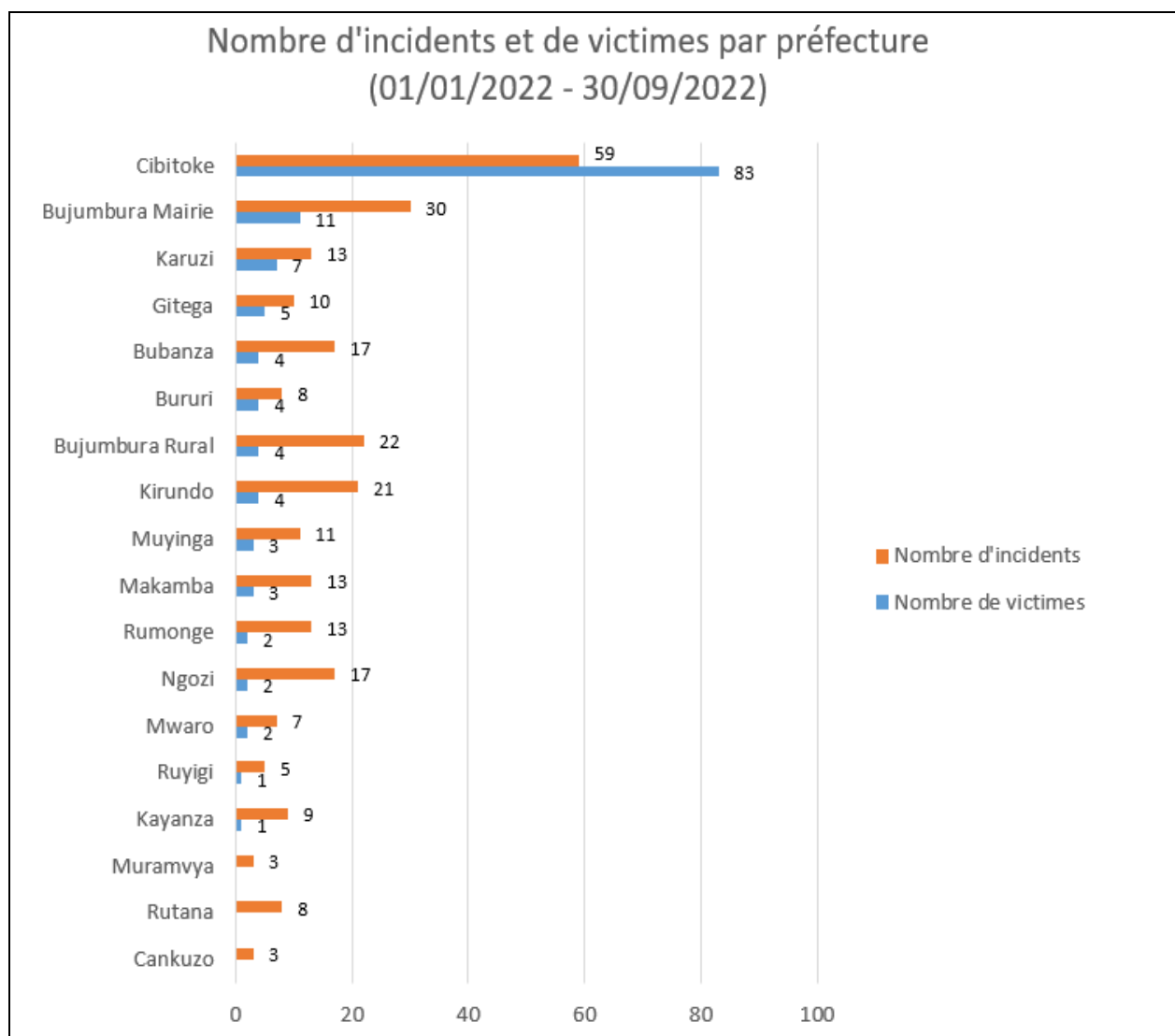
<sup>130</sup> SOS Médias Burundi, *Burundi : des confessions religieuses irrégulières dans le viseur du gouvernement*, 11/03/2022, [url](#)

<sup>131</sup> Iwacu (Nzorubonanya F.), 24/03/2022, [url](#)

## 4. Répartition géographique

Alors que la majorité des violences politiques se situaient dans la ville de Bujumbura durant l'année précédant les élections de 2015, selon une analyse de l'ACLED<sup>132</sup>, plusieurs sources indiquaient en 2019 et 2020 que la plupart des violences se situaient dans les zones rurales<sup>133</sup>. ISS écrit en avril 2020 que « la province est le théâtre quotidien des Imbonerakure »<sup>134</sup>. En 2022, environ 11 % de tous les incidents se sont produits à Bujumbura<sup>135</sup>.

Le graphique suivant montre le nombre d'incidents et de victimes par province tel qu'enregistré par l'ACLED en 2022 :



Graphique réalisé par le Cedoca à partir des données de l'ACLED, 01/01/2022 – 30/09/2022<sup>136</sup>

<sup>132</sup> ACLED (Serwat L.), 19/05/2020, [url](#)

<sup>133</sup> HCDH, 23/10/2019, [url](#) ; IDHB, 01/2020, p. 13, [url](#)

<sup>134</sup> ISS, 04/2020, p. 9, [url](#)

<sup>135</sup> ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, [url](#)

<sup>136</sup> ACLED, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, [url](#)

Selon les données recueillies par l'ACLED, la province la plus touchée par la violence en 2022, à savoir celle qui a connu à la fois les nombres les plus élevés d'incidents violents et de victimes, est Cibitoke, la province frontalière de la RDC au nord-ouest du pays, qui comprend une partie de la forêt de la Kibira, fief de groupes armés. Parmi tous les incidents répertoriés par l'ACLED, 22 % se sont produits à Cibitoke. Ceux-ci y ont fait 61% de toutes les victimes recensées. La plupart des incidents dans cette province constituent des violences contre des civils par des Imbonerakure, des forces de l'ordre ou des groupes armés non identifiés. Près de 70 % des victimes sont des civils.

## 5. Déplacements de population

### 5.1. Réfugiés

Le 31 août 2022, les pays voisins du Burundi accueillait environ 256.000 réfugiés y compris les quelque 37.000 réfugiés qui y avaient cherché refuge avant avril 2015. Il s'agissait d'à peu près 127.000 réfugiés vivant en Tanzanie, 48.000 au Rwanda, 40.000 en RDC et 40.000 en Ouganda. En outre, il y avait plusieurs milliers de réfugiés burundais vivant au Kenya, au Malawi, en Mozambique, en Afrique du Sud et en Zambie. Enfin, plus de 42.000 autres réfugiés burundais vivent depuis des décennies en Tanzanie, sans plus y recevoir d'assistance<sup>137</sup>.

Entre septembre 2017 et le 31 août 2022, plus de 202.000 réfugiés sont retournés au Burundi. C'est avant tout dans les provinces orientales (Kirundo, Muyinga, Cankuzo, Ruyigi, Rutana et Makamba) que des dizaines de milliers de rapatriés se sont installés, d'après les statistiques du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)<sup>138</sup>.

#### 5.1.1. Retours

Alors qu'en 2021, plus de 63.500 réfugiés étaient encore retournés au Burundi<sup>139</sup>, ce mouvement a diminué en intensité au cours des premiers neuf mois de l'année 2022 où quelque 14.500 réfugiés ont regagné le pays<sup>140</sup>.

En avril 2022, l'OCHA rappelle les défis auxquels sont confrontés les réfugiés rapatriés. Leur retour dans des communautés souvent déjà démunies constitue une épreuve pour la population locale et peut engendrer des conflits entre les communautés d'accueil, les rapatriés et des déplacés internes accueillis par cette communauté. Le HCR leur fournit un paquet d'assistance d'urgence pour trois mois, mais une fois ces rations épuisées, les rapatriés doivent se débrouiller seuls<sup>141</sup>.

Le rapporteur spécial onusien avertit que des allégations de mauvais traitements des personnes rapatriées risquent d'attiser les tensions ethniques. Il indique qu'une réintégration durable nécessite un soutien plus important, tant pour les réfugiés retournés que pour les communautés d'accueil<sup>142</sup>.

Deux personnes rapatriées depuis le Rwanda, dont l'un est un ex-FAB (ancien membre de l'armée à prédominance tutsi appelée Forces armées burundaises ou FAB), ont disparu fin 2021 ou début 2022,

<sup>137</sup> UNHCR, 31/08/2022, [url](#)

<sup>138</sup> UNHCR, 31/08/2022, [url](#)

<sup>139</sup> UNHCR, 31/12/2021, [url](#)

<sup>140</sup> UNHCR, 31/08/2022, [url](#)

<sup>141</sup> OCHA, 15/04/2022, [url](#)

<sup>142</sup> Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, p. 7, [url](#)

peu après leur retour au Burundi, selon Iwacu. Dans les deux cas, le SNR ou les Imbonerakure seraient impliqués<sup>143</sup>.

Selon des chiffres du HCR, plus de 2.000 réfugiés burundais rapatriés depuis la Tanzanie ont repris le chemin de l'exil depuis 2020 en raison des problèmes de sécurité rencontrés après leur retour. Certains sont accusés de collaboration avec des groupes armés et sont menacés par des Imbonerakure après leur retour. D'autres fuient les mauvaises conditions de vie ou constatent que leur maison est occupée. Par ailleurs, de retour en exil en Tanzanie, ils se heurtent au refus des autorités de les inscrire de nouveau comme réfugiés et y vivent clandestinement ou ils y sont soupçonnés par d'autres réfugiés de faire de l'espionnage pour le compte du Burundi. D'autres se rendent en Ouganda<sup>144</sup>.

### 5.1.2. Conditions de vie des réfugiés

Le Norwegian Refugee Council (NRC) considère la situation des réfugiés burundais comme l'une des crises de déplacement les plus négligées dans le monde. L'organisation indique que beaucoup de réfugiés ne croient pas à leur retour en sécurité, mais la vie dans les pays voisins est devenue de plus en plus intenable, sans perspective d'amélioration<sup>145</sup>.

Un reportage de SOS Médias Burundi attire l'attention sur les mauvaises conditions de vie des réfugiés dans les pays voisins. En Tanzanie, ils sont confrontés à des réductions des rations alimentaires, à la pénurie de médicaments ou encore au manque de scolarisation des enfants faute de matériel scolaire, d'infrastructures et d'enseignants<sup>146</sup>.

En six ans, 137 réfugiés burundais ont été tués en Tanzanie, alors que 98 autres réfugiés ont été enlevés, selon les services de renseignements tanzaniens qui ont cité des raisons politiques ou ethniques et des conflits fonciers comme les principaux motifs des homicides<sup>147</sup>. En août 2022, au moins 243 réfugiés burundais, poursuivis pour des faits de criminalité, des querelles conjugales ou pour des sorties non autorisées des camps, se trouvaient en détention dans la région de Kigoma au nord-ouest de la Tanzanie<sup>148</sup>.

En juillet 2022, une représentante du HCR en Tanzanie a insisté auprès des autorités tanzaniennes pour qu'elles arrêtent le harcèlement des réfugiés burundais. Elle a notamment signalé la réduction de l'assistance, la fermeture des marchés au sein des camps et la destruction des champs<sup>149</sup>.

Malgré les assurances du HCR que tous les rapatriements sont volontaires, selon des témoignages recueillis auprès de réfugiés burundais en Tanzanie, des rapatriements forcés, surtout de personnes accusées d'une infraction, continuent. SOS Médias Burundi cite l'exemple de cinq membres d'une même famille rapatriée au Burundi parce que le père de famille recherché par la police était introuvable<sup>150</sup>.

Les autorités tanzaniennes ont déclaré début octobre 2022 que pendant les quatre mois précédents, près de 4.750 réfugiés burundais ont été arrêtés lorsqu'ils ont essayé de quitter le pays pour le Rwanda, l'Ouganda ou le Kenya en raison des mauvaises conditions de vie dans les camps<sup>151</sup>.

<sup>143</sup> Iwacu (Manirakiza F.), 09/01/2022, [url](#) ; RPA, 07/05/2022, [url](#)

<sup>144</sup> SOS Médias Burundi, 06/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 31/03/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 10/02/2022, [url](#)

<sup>145</sup> NRC, 01/06/2022, [url](#)

<sup>146</sup> SOS Médias Burundi (Kaneza E. W.), 22/06/2022, [url](#)

<sup>147</sup> SOS Médias Burundi, 27/07/2022, [url](#)

<sup>148</sup> SOS Médias Burundi, 24/08/2022, [url](#)

<sup>149</sup> SOS Médias Burundi, 05/07/2022, [url](#)

<sup>150</sup> SOS Médias Burundi, 21/09/2022, [url](#)

<sup>151</sup> SOS Médias Burundi, 06/10/2022, [url](#)

En RDC, l'insécurité qui règne dans les zones où les camps de réfugiés burundais sont installés – des attaques de groupes armés, des harcèlements, des pillages et des viols – pousse au retour certains réfugiés<sup>152</sup>. Ceux-ci souffrent également des mauvaises conditions de vie. En février 2022, SOS Médias Burundi fait état de famine dans un des camps<sup>153</sup>.

Au Rwanda, les réfugiés burundais vivant dans les camps ou à Kigali ont droit aux services de santé et à l'éducation. Toutefois, la plupart des enfants réfugiés vivant en dehors des camps ne vont pas à l'école, par manque de moyens financiers suffisants<sup>154</sup>.

SOS Médias Burundi rapporte en juin 2022 qu'en Ouganda, dans les camps de réfugiés, des enfants meurent « en grand nombre », probablement à cause de la malnutrition qui y sévit suite à la réduction des rations alimentaires qu'ils reçoivent<sup>155</sup>.

## 5.2. Déplacement interne

En avril 2022, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a identifié, sur le territoire entier, près de 85.000 personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont 55 % étaient des femmes et 56 % des mineurs. Les provinces de Rumonge, Cankuzo et Bujumbura Rural accueilleraient le plus grand nombre de personnes déplacées. Depuis 2017, presque tous les nouveaux déplacements sont dus à des catastrophes naturelles<sup>156</sup>. Le rapporteur spécial onusien remarque que les désastres naturels ont provoqué le déplacement de milliers de personnes affectant fortement les activités agricoles qui souffraient déjà de la situation socioéconomique fragile<sup>157</sup>.

Par ailleurs, 9 % des déplacés, ce qui revient à quelque 7.650 personnes, restent déplacées à cause d'« autres raisons »<sup>158</sup> (non précisées par l'OIM, mais probablement de nature socio-politique<sup>159</sup>).

## 6. Impact de la violence sur la vie quotidienne

En février 2022, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, OCHA) a constaté une augmentation et une détérioration considérables des besoins humanitaires et des vulnérabilités au Burundi en 2021 en raison de la combinaison de la pandémie, des désastres naturels, auquel le pays est particulièrement exposé, et du retour d'un nombre important de réfugiés en provenance des pays voisins. Malgré l'impact de ces différents phénomènes, l'OCHA observe une tendance positive, une certaine amélioration des conditions humanitaires des populations les plus vulnérables par rapport à l'année précédente. Alors qu'en 2021 environ 2,3 millions de personnes avaient besoin d'une assistance humanitaire, l'organisation onusienne prévoit en 2022 une baisse de ce chiffre à 1,8 millions de personnes conformément à la tendance globale qui prévalait avant la pandémie. Parmi les personnes en situation de besoin humanitaire, 840.000 personnes ont des besoins aigus, extrêmes<sup>160</sup>.

<sup>152</sup> SOS Médias Burundi (Kaneza E. W.), 22/06/2022, [url](#) ; Iwacu (Ndabashinze R.), 27/01/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 25/05/2022, [url](#)

<sup>153</sup> SOS Médias Burundi, 28/02/2022, [url](#)

<sup>154</sup> SOS Médias Burundi (Kaneza E. W.), 22/06/2022, [url](#)

<sup>155</sup> SOS Médias Burundi, 08/06/2022, [url](#)

<sup>156</sup> OIM, 06/2022, [url](#)

<sup>157</sup> Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, p. 19, [url](#)

<sup>158</sup> OIM, 06/2022, [url](#)

<sup>159</sup> Début 2019, presque un quart des personnes recensées étaient déplacées à cause de la crise socio-politique : OIM, 03/2019, [url](#)

<sup>160</sup> OCHA, 02/2022, pp. 13, 39-40, [url](#)

En août 2022, le journal Iwacu fait l'analyse suivante de la situation économique burundaise : le taux de croissance de 3 % mesuré par le Fonds monétaire international (FMI) pour l'année 2021 n'est pas à la hauteur de la reprise économique post-pandémie de plusieurs pays africains. Tout comme celui prévu pour l'année 2022, il s'agit du taux le plus faible de la région de l'Afrique orientale. La croissance réelle de l'économie burundaise est presque inexistante. En revanche, le taux d'inflation est le plus élevé de la région ce qui implique une réduction importante du pouvoir d'achat des citoyens burundais. A cause du risque élevé de surendettement, le Burundi a des difficultés de contracter auprès de ses bailleurs de fonds des dettes nécessaires pour ses besoins de développement<sup>161</sup>.

Le rapporteur spécial onusien a examiné l'impact de la crise politique burundaise sur la jouissance des droits économiques et sociaux de la population, entre autres dans le domaine de l'éducation et de la santé. Il explique que, suite à la suspension de l'aide étrangère, le budget affecté au ministère de l'Éducation avait diminué de plus de 18 % entre 2015 et 2018. Le taux de scolarisation a baissé alors que le taux d'abandon scolaire a augmenté et est particulièrement élevé chez les filles<sup>162</sup>.

La suspension de l'aide extérieure a aussi lourdement affecté l'accès de la population aux soins de santé en raison des infrastructures et des capacités institutionnelles faibles<sup>163</sup>. Par exemple, fin août 2022, SOS Médias Burundi rapporte que l'hôpital Prince Régent Charles à Bujumbura, l'une des structures sanitaires les plus sollicitées du pays, est au bord de la faillite faute de moyens financiers nécessaires<sup>164</sup>.

Le Burundi est depuis plusieurs années confronté à une pénurie récurrente de carburant qui s'est encore aggravée en 2022<sup>165</sup> en raison d'une réserve insuffisante de devises, d'une montée internationale du prix de pétrole ainsi que de la spéculation de certains importateurs<sup>166</sup>. En avril 2022, Radio France internationale (RFI) fait état d'une pénurie « d'une ampleur jamais égalée de mémoire de Burundais »<sup>167</sup>. En avril 2022, SOS Médias Burundi rapporte la mort de plusieurs bébés à l'hôpital provincial de Kirundo, où les couveuses avaient cessé de fonctionner à cause du manque de carburant pour actionner les groupes électrogènes<sup>168</sup>.

Le 21 mars 2022, le gouvernement a décidé d'interdire la circulation de tous les deux-roues et tricycles dans la plus grande partie de la ville de Bujumbura, officiellement pour réduire le nombre d'accidents. Cette mesure a frappé des milliers de conducteurs de motos-taxis, vélos-taxis et *tuk tuk* ainsi que des dizaines de milliers de clients<sup>169</sup> et a bouleversé tout le système de transport de la ville. Le manque de bus engendré par la demande élevée et la pénurie de carburant fait que des milliers de personnes sont obligées de se déplacer à pied malgré des distances souvent longues<sup>170</sup>.

La pénurie de carburant et des engrais chimiques ainsi que l'interdiction des deux-roues à Bujumbura a entraîné une flambée des prix des produits alimentaires<sup>171</sup> ainsi qu'une hausse des prix du transport<sup>172</sup>. Plusieurs sources rapportent au cours de l'année 2022 que les activités à Bujumbura et

<sup>161</sup> Iwacu (Kaburahe A.), 12/08/2022, [url](#)

<sup>162</sup> Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, pp. 14-15, [url](#)

<sup>163</sup> Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, pp. 15-16, [url](#)

<sup>164</sup> SOS Médias Burundi, 29/08/2022, [url](#)

<sup>165</sup> SOS Médias Burundi, 14/09/2022, [url](#) ; La Libre Belgique (Leclercq H.), 04/08/2022, [url](#)

<sup>166</sup> Iwacu (Manirakiza F. e.a.), 18/04/2022, [url](#)

<sup>167</sup> RFI, 12/04/2022, [url](#)

<sup>168</sup> SOS Médias Burundi, 08/04/2022, [url](#)

<sup>169</sup> Le 25 avril 2022, cette mesure est levée pour les deux-roues à usage non-lucratif : RFI, 21/03/2022, [url](#) ; AFP, 22/03/2022, [url](#) ; Iwacu (Yikeze A.), 26/04/2022, [url](#)

<sup>170</sup> SOS Médias Burundi, 06/09/2022, [url](#) ; Iwacu (Harerimana E.), 05/08/2022, [url](#) ; Iwacu (Izere G. A.), 29/04/2022, [url](#) ; Iwacu (Harerimana E.), 27/04/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 16/04/2022, [url](#) ; Iwacu (Bahati J.), 18/02/2022, [url](#)

<sup>171</sup> RFI, 12/04/2022, [url](#) ; Iwacu (Manirakiza F. e.a.), 18/04/2022, [url](#) ; Nations unies – Conseil des droits de l'homme, 13/09/2022, p. 16, [url](#)

<sup>172</sup> SOS Médias Burundi, 04/05/2022, [url](#)

ailleurs sont paralysées<sup>173</sup> et que le transport vers l'intérieur du pays est également fort perturbé<sup>174</sup>. Le ralentissement économique risque de causer une forte contraction économique, avertit Iwacu<sup>175</sup>.

Face au mécontentement de la population qui, selon la presse internationale, ne se cache plus<sup>176</sup>, en avril et mai 2022, le président Ndayishimiye a invoqué « une épreuve de Dieu » et a appelé la population « à prendre son mal en patience »<sup>177</sup>.

Début septembre 2022, RFI et Iwacu font le bilan suivant : il y a une pénurie de carburant, de ciment<sup>178</sup>, de produits de la brasserie du Burundi, de sucre<sup>179</sup>, d'engrais chimiques<sup>180</sup>, alors que les prix des produits de première nécessité explosent et l'inflation atteint un taux très élevé. La situation économique dans le pays le plus pauvre du monde où 87 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté en 2021 selon la Banque mondiale qui prévoit encore une augmentation de ce chiffre en 2022<sup>181</sup>, « ne cesse de s'empirer » depuis l'arrivée au pouvoir du président Ndayishimiye<sup>182</sup>. Le produit international brut (PIB) par habitant a connu une croissance négative continue depuis 2015, avec un revenu moyen particulièrement faible par rapport aux autres pays de la région<sup>183</sup>.

Comme pendant les années précédentes, SOS Médias Burundi rapporte à plusieurs reprises qu'à différents endroits du pays, les autorités locales ou les Imbonerakure ont contraint les habitants, parfois en érigeant des barrières, à donner des contributions pour la construction d'une permanence du CNDD-FDD<sup>184</sup>, de bureaux administratifs<sup>185</sup> ou du palais présidentiel à Gitega<sup>186</sup>. Parfois, il s'agit plutôt d'une taxe ou d'un racket sans objectif particulier de la part des autorités locales, des Imbonerakure ou des policiers<sup>187</sup>. Parfois, les membres du CNDD-FDD seuls sont appelés à payer<sup>188</sup>. Début octobre 2022 dans la province de Kirundo au nord du pays, des personnes ont été menacées et traitées d'opposants par des Imbonerakure pour ne pas avoir contribué à une manifestation en soutien au président Ndayishimiye<sup>189</sup>.

<sup>173</sup> RFI, 12/04/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 05/08/2022, [url](#) ; Iwacu (Kaburahe A.), 12/08/2022, [url](#)

<sup>174</sup> Iwacu (Harerimana E.), 06/08/2022, [url](#)

<sup>175</sup> Iwacu (Kaburahe A.), 12/08/2022, [url](#)

<sup>176</sup> RFI, 29/04/2022, [url](#) ; La Libre Belgique (Leclercq H.), 04/08/2022, [url](#)

<sup>177</sup> RFI, 12/05/2022, [url](#)

<sup>178</sup> Iwacu (Izere G. A.), 23/01/2022, [url](#)

<sup>179</sup> SOS Médias Burundi, 28/01/2022, [url](#)

<sup>180</sup> SOS Médias Burundi, 19/09/2022, [url](#)

<sup>181</sup> OCHA, 02/2022, p. 16, [url](#)

<sup>182</sup> RFI, 08/09/2022, [url](#) ; Iwacu (Sikuyavuga L.), 09/09/2022, [url](#)

<sup>183</sup> OCHA, 02/2022, p. 16, [url](#)

<sup>184</sup> SOS Médias Burundi, 02/08/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 24/05/2022, [url](#)

<sup>185</sup> SOS Médias Burundi, 20/05/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 04/05/2022, [url](#)

<sup>186</sup> SOS Médias Burundi, 09/07/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 18/06/2022, [url](#)

<sup>187</sup> SOS Médias Burundi, 10/06/2022, [url](#) ; SOS Médias Burundi, 06/06/2022, [url](#)

<sup>188</sup> SOS Médias Burundi, 02/03/2022, [url](#)

<sup>189</sup> SOS Médias Burundi, 06/10/2022, [url](#)

## Résumé

Dès son arrivée au pouvoir en juin 2020, le président Ndayishimiye a tenté, avec un certain succès, de rétablir les relations avec les pays de la région, notamment le Rwanda, et la communauté internationale. Malgré les déclarations de Ndayishimiye de vouloir réformer la justice et de poursuivre les auteurs des violations des droits de l'homme, plusieurs observateurs constatent qu'il n'y a pas d'amélioration substantielle de la situation des droits de l'homme.

L'IDHB signale une militarisation croissante ainsi qu'une formalisation progressive du rôle des Imbonerakure dans les opérations de sécurité. Des organisations burundaises et internationales rappellent les violences électorales précédentes et avertissent contre une répression politique croissante au cours de l'année à venir.

Le nombre d'incidents violents et de victimes répertoriés par l'ACLED pendant les neuf premiers mois de 2022 est nettement inférieur à celui des années précédentes. En revanche, la ligue Iteka a recensé un nombre de victimes bien plus élevé qui est au niveau de celui des années précédentes.

En 2022, l'ACLED n'a relevé que de rares affrontements entre les forces burundaises et des groupes armés, notamment le mouvement rebelle rwandais FLN. ACLED n'a répertorié qu'un seul combat avec la RED Tabara, le groupe rebelle burundais principal, dont le soutien au Burundi et les capacités semblent avoir diminué. Le Cedoca n'a pas trouvé d'autres informations sur des affrontements entre l'armée et des groupes armés.

En août 2022, l'armée, soutenue par des Imbonerakure, est entrée officiellement en RDC où elle opérait clandestinement depuis des années. Cette guerre d'usure destinée à empêcher les rebelles de la RED Tabara à mener des opérations au Burundi a coûté la vie à des dizaines de soldats et occasionné plusieurs violations des droits de l'homme, selon des organisations locales et internationales.

Plusieurs sources rapportent que les violations recensées au cours des années précédentes par la Commission d'enquête indépendante des Nations unies perdurent : arrestations arbitraires, torture et disparitions forcées. Ces violations sont pour la plupart la responsabilité des forces de sécurité, du SNR et des Imbonerakure agissant généralement en toute impunité. Les victimes sont surtout des militants de l'opposition, notamment du CNL, ainsi que des personnes soupçonnées de collaboration avec des groupes armés. Selon l'IDHB, le gouvernement s'en est pris à toute personne perçue comme ne soutenant pas le CNDD-FDD.

La société civile continue de documenter des centaines de cadavres trouvés dans l'espace public, dont un grand nombre dans la province de Cibitoke. Ils montrent souvent des signes de violence et sont généralement enterrés sans enquête.

L'espace pour la société civile et les médias reste restreint. Les personnes perçues comme critiques du pouvoir continuent d'en subir les conséquences. De nombreux activistes et journalistes restent en exil.

Cibitoke est la province la plus touchée par la violence en 2022, avec plus de la moitié des victimes.

Le 31 août 2022, les pays voisins accueillaient environ 256.000 réfugiés burundais. Entre septembre 2017 et le 31 août 2022, plus de 202.000 réfugiés sont retournés au Burundi, quoique le mouvement de retour ait diminué en intensité en 2022. Certains réfugiés rapatriés ont repris le chemin de l'exil, malgré les mauvaises conditions de vie qui règnent dans les camps, en particulier en Tanzanie et en RDC. Le rapporteur spécial onusien signale des allégations de mauvais traitements des personnes rapatriées et demande un soutien plus important, nécessaire à une réintégration durable.

En septembre 2022, RFI et Iwacu indiquent que la situation économique ne cesse de s'aggraver : il y a des pénuries diverses, notamment de carburant, alors que les prix alimentaires explosent, l'inflation atteint un taux très élevé et la croissance économique est pratiquement inexistante.

## Bibliographie

### Sources écrites et audiovisuelles

Agence France-Presse (AFP) via La Libre Belgique, *Burundi: motos-taxis, vélos-taxis et tuk-tuks désormais bannis de Bujumbura*, 22/03/2022, <https://afrique.lalibre.be/68988/burundi-motos-taxis-velos-taxis-et-tuk-tuks-desormais-bannis-de-bujumbura/> [consulté le 05/10/2022]

Amnesty International (AI), *Braving Bullets. Excessive force in policing demonstrations in Burundi* (AFR 16/2100/2015), 07/2015, <https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR1621002015ENGLISH.PDF> [consulté le 05/10/2022]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) (Kishi R.), *Local Violence Monitoring*, 10/06/2016, <https://acleddata.com/2016/06/10/local-violence-monitoring/> [consulté le 05/10/2022]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) (Serwat L.), *Widespread violence rises ahead of Burundi's 2020 election*, 19/05/2020, <https://acleddata.com/2020/05/19/widespread-violence-rises-ahead-of-burundis-2020-election/> [consulté le 05/10/2022]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), *Burundi Sourcing Profile*, 11/2021, [https://acleddata.com/acleddatanew/wp-content/uploads/2021/11/ACLED\\_Burundi-Sourcing-Profile\\_February-2020.pdf](https://acleddata.com/acleddatanew/wp-content/uploads/2021/11/ACLED_Burundi-Sourcing-Profile_February-2020.pdf) [consulté le 05/10/2022]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), *Codebook*, 01/2021, [https://acleddata.com/acleddatanew/wp-content/uploads/2021/11/ACLED\\_Codebook\\_v1\\_January-2021.pdf](https://acleddata.com/acleddatanew/wp-content/uploads/2021/11/ACLED_Codebook_v1_January-2021.pdf) [consulté le 05/10/2022]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), *Coding review Process*, 09/2020, [https://acleddata.com/acleddatanew/wp-content/uploads/dlm\\_uploads/2019/01/Coding-Review-Process\\_Version-2-09.2020.pdf](https://acleddata.com/acleddatanew/wp-content/uploads/dlm_uploads/2019/01/Coding-Review-Process_Version-2-09.2020.pdf) [consulté le 05/10/2022]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), *Data Africa*, mise à jour consultée sur la page de l'outil d'exportation, 30/09/2022, <https://www.acleddata.com/data/> [consulté le 11/10/2022]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), *Guide for Media Users*, 04/2019, [https://acleddata.com/acleddatanew/wp-content/uploads/dlm\\_uploads/2019/04/ACLED\\_User-Guide-for-Media\\_2019FINAL.pdf](https://acleddata.com/acleddatanew/wp-content/uploads/dlm_uploads/2019/04/ACLED_User-Guide-for-Media_2019FINAL.pdf) [consulté le 05/10/2022]

Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH) [site web], s.d., <http://www.aproddhasbl.org/> [consulté le 05/10/2022]

Commissariaat-generaal voor de Vluchtelingen en de Staatlozen (CGVS), *Nota. ACLED: methodologie*, 21/05/2019, [https://www.cgva.be/sites/default/files/content/download/files/nota\\_acledmethodologie\\_20190521.pdf](https://www.cgva.be/sites/default/files/content/download/files/nota_acledmethodologie_20190521.pdf) [consulté le 05/10/2022]

Conseil de sécurité des Nations unies, *Lettre datée du 2 novembre 2020, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2020/1078)*, 03/11/2020, [https://digitallibrary.un.org/record/3889765/files/S\\_2020\\_1078-FR.pdf](https://digitallibrary.un.org/record/3889765/files/S_2020_1078-FR.pdf) [consulté le 05/10/2022]

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport final détaillé de la Commission d'enquête sur le Burundi (A/HRC/39/CRP.1)*, 12/09/2018, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A\\_HRC\\_42\\_CRP\\_0.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A_HRC_42_CRP_0.pdf) [consulté le 05/10/2022]

Forum pour la conscience et le développement (FOCODE), *Objet : Propositions pour une vraie lutte contre les disparitions forcées au Burundi*, 29/08/2022, <https://focode.org/wp-content/uploads/2022/08/Lettre-du-FOCODE-au-President-Evariste-Ndayishimiye.-1.pdf> [consulté le 05/10/2022]

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Le Burundi doit s'engager dans un processus de démocratisation crédible et inclusif, selon un expert de l'ONU*, 16/09/2022, <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2022/09/burundi-must-engage-credible-and-inclusive-democratisation-process-says-un> [consulté le 05/10/2022]

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Présentation orale de la Commission d'enquête sur le Burundi à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale pendant le dialogue interactif sur le Burundi*, 23/10/2019,

<https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/HRC/Pages/NewsDetail.aspx?NewsID=25194&LangID=F> [consulté le 05/10/2022]

Human Rights Watch (HRW) e.a., *Burundi : Lettre conjointe d'ONG au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Il faut renouveler le mandat du Rapporteur spécial*, 18/08/2022,

<https://www.hrw.org/fr/news/2022/08/18/burundi-lettre-conjointe-dong-au-conseil-des-droits-de-lhomme-des-nations-unies> [consulté le 05/10/2022]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi : Des opposants présumés ont été tués, détenus et torturés*, 18/05/2022,

<https://www.hrw.org/fr/news/2022/05/18/burundi-des-opposants-presumes-ont-ete-tues-detenus-et-tortures> [consulté le 05/10/2022]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi : Il faut prolonger l'enquête de l'ONU*, 18/09/2018,

<https://www.hrw.org/fr/news/2018/09/18/burundi-il-faut-prolonger-lenquete-de-lonu> [consulté le 05/10/2022]

Human Rights Watch (HRW), *Burundi : Les enquêtes du gouvernement passent sous silence les abus des forces étatiques*, 13/04/2016,

<https://www.hrw.org/fr/news/2016/04/13/burundi-les-enquetes-du-gouvernement-passent-sous-silence-les-abus-des-forces> [consulté le 05/10/2022]

Human Rights Watch (HRW), *Entretien : Le prix à payer pour la défense des droits humains au Burundi*,

22/09/2022, <https://www.hrw.org/fr/news/2022/09/22/entretien-le-prix-payer-pour-la-defense-des-droits-humains-au-burundi> [consulté le 05/10/2022]

Human Rights Watch (HRW), *La répression brutale au Burundi n'a jamais cessé*, 08/02/2022,

<https://www.hrw.org/fr/news/2022/02/08/la-repression-brutale-au-burundi-na-jamais-cesse> [consulté le 05/10/2022]

Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB), *Le chemin qui reste à parcourir. Le Burundi traduira-t-il ses*

*tortionnaires en justice ?*, 03/2022, <https://burundihri.org/rep/Rapport-Mars-2022-Fr.pdf> [consulté le 05/10/2022]

Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB), *Une opération de dissimulation. La mission secrète du*

*Burundi au Congo*, 07/2022, <https://burundihri.org/rep/Rapport-Juillet-2022-Fr.pdf> [consulté le 05/10/2022]

Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB), *Une paix de façade, la peur au quotidien. Les dessous de la*

*crise des droits humains au Burundi*, 01/2020, <https://burundihri.org/rep/Report-Jan-2020-Fr.pdf> [consulté le 05/10/2022]

Institut d'études de sécurité (Institute for Security Studies, ISS), *Burundi : Vers une alternance dans la*

*continuité ?*, 04/2020, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/car16-fr1.pdf> [consulté le 05/10/2022]

Institute for Security Studies (ISS) (Allison S.), *THINK AGAIN: Can Burundi bury the ghosts of its troubled past?*,

17/01/2017, <https://issafrica.org/iss-today/think-again-can-burundi-bury-the-ghosts-of-its-troubled-past> [consulté le 05/10/2022]

International Crisis Group (ICG), *Apaiser les tensions dans l'est de la RD Congo et les Grands Lacs. Briefing*

*Afrique de Crisis Group N°181*, 25/05/2022, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/great-lakes/democratic-republic-congo/b181-easing-turmoil-eastern-dr-congo-and-great-lakes> [consulté le 05/10/2022]

Inzamba, *Burundi : Un gouvernement qui saigne ses propres hommes*, 30/04/2022,

<https://inzamba.org/burundi-un-gouvernement-qui-saigne-ses-propres-hommes/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Bahati J.), *Cibitoke : Quand la montée du prix du carburant engendre celle des marchandises*,

18/02/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/cibitoke-quand-la-montee-du-prix-du-carburant-engendre-celle-des-marchandises/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Harerimana E.), *Gabriel Rufyiri de retour au Burundi : « La lutte continue »*, 05/03/2022,

<https://www.iwacu-burundi.org/gabriel-rufyiri-de-retour-au-burundi-la-lutte-continue/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Harerimana E.), *Les denrées de première nécessité font les frais de la pénurie du carburant*, 05/08/2022,

<https://www.iwacu-burundi.org/les-denrees-de-premiere-necessite-font-les-frais-de-la-penurie-du-carburant/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Harerimana E.), *Mairie de Bujumbura : Transport en commun, l'imbroglio*, 27/04/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/mairie-de-bujumbura-transport-en-commun-imbroglio/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Harerimana E.), *Transport vers l'intérieur du pays : La situation empire*, 06/08/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/transport-vers-linterieur-du-pays-la-situation-empire/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Izere G. A.), *La normalisation des relations avec le Rwanda, pour bientôt ?*, 04/05/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/la-normalisation-des-relations-avec-le-rwanda-pour-bientot/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Izere G. A.), *Peu de devises, pénurie de ciment*, 23/01/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/peu-de-devises-penurie-de-ciment/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Izere G. A.), *Une inquiétante flambée des prix des denrées alimentaires*, 29/04/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/une-inquietante-flambee-des-prix-des-denrees-alimentaires/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Kaburahe A.), *ANALYSE – L'insoutenable « croissance économique du Burundi »*, 12/08/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/analyse-l-insoutenable-croissance-economique-du-burundi/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Manirakiza F. e.a.), *Pénurie des produits pétroliers : Embrouillamini*, 18/04/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/penurie-des-produits-petroliers-embrouillamini/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Manirakiza F. e.a.), *Suspension de la conférence de presse de Parcém et Olucome/ Circulez, il n'y a rien à voir !*, 21/03/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/suspension-de-la-conference-de-presse-de-parcem-et-olucome-circulez-il-ny-a-rien-a-voir/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Manirakiza F.), *Rapatrié pour disparaître*, 09/01/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/rapatrie-pour-disparaitre/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Manirakiza F., Ndabashinze R.), *Deux ans d'Evariste Ndayishimiye : Plus de promesses que d'actions ?*, 20/06/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/deux-ans-devariste-ndayishimiye-plus-de-promesses-que-dactions/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Manirakiza F., Ndabashinze R.), *Intolérance politique/Ngozi : Colline Ruyumpu, les militants du CNL dans la tourmente*, 23/05/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/intolerance-politique-ngozi-colline-ruyumpu-les-militants-du-cnl-dans-la-tourmente/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Mbazumutima A.), *Imbonerakure Day, édition 2022 a tenu toutes ses promesses*, 28/08/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/imbonerakure-day-edition-2022-a-tenu-toutes-ses-promesses/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Mbazumutima A.), *Levée des sanctions de l'UE contre le Burundi : Gitega jubile*, 09/02/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/levee-des-sanctions-de-lue-contre-le-burundi-gitega-jubile/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Mugisha H. e.a.), *Liberté de la presse : Des avancées sur un très long chemin...*, 06/05/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/liberte-de-la-presse-des-avancees-sur-un-tres-long-chemin/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Ndabashinze R.), *Burundi : plus de 260 réfugiés rentrés de la RDC suite à l'insécurité*, 27/01/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/burundi-plus-de-260-refugies-rentres-de-la-rdc-suite-a-linsecurite/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Nzorubonanya F.), *Nyanza-lac /Des arrestations des fidèles de l'Eglise Euzebu*, 24/03/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/nyanza-lac-des-arrestations-des-fideles-de-leglise-euzebu/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Nzorubonanya F.), *Région Sud/ Bururi : Une peine de 20 ans à l'encontre d'un policier*, 21/02/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/region-sud-bururi-une-peine-de-20-ans-a-lencontre-dun-policier/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Sikuyavuga L.), *Il y aura un avant et un après le 7 septembre*, 09/09/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/il-y-aura-un-avant-et-un-apres-le-7-septembre/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Thomson Undji B. W.), *Force régionale de l'EAC : un contingent burundais au Sud-Kivu pour traquer les groupes armés*, 15/08/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/force-regionale-de-leac-un-contingent-burundais-au-sud-kivu-pour-traquer-les-groupes-armes/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Yikeze A.), *Vers le déconfinement des vélos et motos à usage non lucratif : les propriétaires soulagés mais...*, 26/04/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/vers-le-deconfinement-des-velos-et-motos-a-usage-non-lucratif-les-proprietaires-soulaages-mais/> [consulté le 05/10/2022]

Iwacu (Yikeze A., Iteriteka K.), *FRAD : Armée parallèle ou armée stagiaire ?*, 25/04/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/frad-armee-parallele-ou-armee-stagiaire/> [consulté le 05/10/2022]

Jeune Afrique (Caslin O.), *Burundi : pourquoi Évariste Ndayishimiye a nommé un nouveau Premier ministre*, 08/09/2022, <https://www.jeuneafrique.com/1375515/politique/burundi-pourquoi-evariste-ndayishimiye-a-nomme-un-nouveau-premier-ministre/> [consulté le 05/10/2022]

La Libre Belgique (Leclercq H.), *Burundi : La pénurie de carburant fait monter la colère et menace le pouvoir*, 04/08/2022, <https://afrique.lalibre.be/71647/burundi-la-penurie-de-carburant-fait-monter-la-colere-et-menace-le-pouvoir/> [consulté le 05/10/2022]

Le Monde, *Au Burundi, un nouveau premier ministre après des accusations de tentative de putsch*, 08/09/2022, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/09/08/au-burundi-un-nouveau-premier-ministre-apres-des-accusations-de-tentative-de-putsch\\_6140698\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/09/08/au-burundi-un-nouveau-premier-ministre-apres-des-accusations-de-tentative-de-putsch_6140698_3212.html)

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka [site web], s.d., <http://ligue-iteka.bi/> [consulté le 05/10/2022]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Rapport annuel de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA » Janvier-décembre 2021*, 01/2022, <https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2022/01/RAPPORT-ANNUEL-2021.pdf> [consulté le 05/10/2022]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Rapport annuel de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ». Janvier-décembre 2019*, 01/2020, <https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2020/01/RAPPORT-ANNUEL-2019.pdf> [consulté le 05/10/2022]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Rapport annuel Iteka n'Tjambo 2020*, 01/2021, <https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2021/01/RAPPORT-ANNUEL-2020.pdf> [consulté le 05/10/2022]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Rapport bilan du gouvernement du Burundi sous le premier Ministre le Général de Police Alain Guillaume Bunyoni : Des violations massives sous le patronage du Ministère de l'Intérieur, Sécurité Public et du Développement Communautaire, Lieutenant Général de Police Gervais Ndirakobuca, l'actuel Premier Ministre*, 09/2022, <https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2022/09/RAPPORT-BILAN-30-JUIN-2020-AU-30-AOUT-2022.pdf> [consulté le 05/10/2022]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Rapport trimestriel « Iteka n'Tjambo » janvier-mars 2022*, 04/2022, <https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2022/04/RAPPORT-TRIMESTRIEL-JANVIER-MARS-2022.pdf> [consulté le 05/10/2022]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Rapport trimestriel « Iteka n'Tjambo » d'avril à juin 2022*, 07/2022, <file:///C:/Users/RIJNDERS/Documents/tabs%20bur/done/Rapport-trimestriel-avril-juin-2022.pdf> [consulté le 05/10/2022]

Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, *Rapport trimestriel « Iteka n'Tjambo » juillet à septembre 2022*, 10/2022, <https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2022/10/RAPPORT-TRIMESTRIEL-JUILLET-SEPTEMBRE-2022.pdf> [consulté le 12/10/2022]

Nations unies – Conseil de sécurité, *Lettre datée du 10 juin 2022, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts dont le mandat a été prorogé par la résolution 2582 (2021) du Conseil de sécurité (S/2022/479)*, 14/06/2022, <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N22/338/71/PDF/N2233871.pdf> [consulté le 05/10/2022]

Nations unies – Conseil des droits de l'homme, *Situation des droits de l'homme au Burundi. Rapport du Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi, Fortuné Gaetan Zongo (A/HRC/51/44)*, 13/09/2022, <https://reliefweb.int/attachments/3d2aeb78-9ebc-4683-a425-b529839201cb/OHCHR.pdf> [consulté le 05/10/2022]

Norwegian Refugee Council (NRC), *The world's most neglected displacement crises in 2021*, 01/06/2022, <https://www.nrc.no/shorthand/fr/the-worlds-most-neglected-displacement-crises-in-2021/index.html> [consulté le 05/10/2022]

Organisation internationale pour les migrations (OIM), *DTM Displacement Tracking Matrix. Burundi. January 2019*, 03/2019, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/DTM\\_Burundi\\_report\\_January\\_2019\\_compressed.01.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/DTM_Burundi_report_January_2019_compressed.01.pdf) [consulté le 05/10/2022]

Organisation internationale pour les migrations (OIM), *DTM Matrice de suivi des déplacements. Burundi. Avril 2022*, 06/2022, [https://reliefweb.int/attachments/1147a800-4e5b-42b4-ab74-d50ea3c2899b/DTM\\_Burundi\\_Rapport\\_MSLA\\_April\\_2022\\_EN.pdf](https://reliefweb.int/attachments/1147a800-4e5b-42b4-ab74-d50ea3c2899b/DTM_Burundi_Rapport_MSLA_April_2022_EN.pdf) [consulté le 05/10/2022]

Radio France internationale (RFI) (Ligodi P.), *RDC : un contingent de l'armée burundaise déployé dans le Sud-Kivu*, 15/08/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220815-rdc-un-contingent-de-l-arm%C3%A9e-burundaise-d%C3%A9ploy%C3%A9-dans-le-sud-kivu> [consulté le 05/10/2022]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: 300 personnes, dont 90 enfants de la rue, arrêtés lors de rafles de la police*, 08/07/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220708-burundi-300-personnes-dont-90-enfants-de-la-rue-arr%C3%AAt%C3%A9s-lors-de-rafles-de-la-police> [consulté le 05/10/2022]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: Évariste Ndayishimiye change de Premier ministre et veut reprendre la main*, 08/09/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220908-burundi-%C3%A9variste-ndayishimiye-change-de-premier-ministre-et-veut-reprendre-la-main> [consulté le 05/10/2022]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: l'interdiction de circulation des deux-roues respectée mais aussi critiquée*, 21/03/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220321-burundi-l-interdiction-de-circulation-des-deux-roues-respect%C3%A9e-mais-aussi-critiqu%C3%A9e> [consulté le 05/10/2022]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: la société civile inquiète des conséquences de l'interdiction des deux-roues à Bujumbura*, 12/04/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220412-burundi-la-soci%C3%A9t%C3%A9-civile-inqui%C3%A8te-des-cons%C3%A9quences-de-l-interdiction-des-deux-roues-%C3%A0-bujumbura> [consulté le 05/10/2022]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: le président appelle au calme face à la flambée des prix*, 29/04/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220429-burundi-le-pr%C3%A9sident-appelle-au-calme-face-%C3%A0-la-flamb%C3%A9e-des-prix> [consulté le 05/10/2022]

Radio France internationale (RFI), *Burundi: l'Union européenne lève ses sanctions*, 09/02/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220209-burundi-l-union-europ%C3%A9enne-l%C3%A8ve-ses-sanctions> [consulté le 05/10/2022]

Radio France internationale (RFI), *Inflation au Burundi: le président appelle sa population à prendre son «mal en patience»*, 12/05/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220512-inflation-au-burundi-le-pr%C3%A9sident-appelle-sa-population-%C3%A0-prendre-son-mal-en-patience> [consulté le 05/10/2022]

Radio France internationale (RFI), *Le Burundi autorise la BBC à émettre de nouveau*, 31/03/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220330-le-burundi-autorise-la-bbc-%C3%A0-%C3%A9mettre-de-nouveau> [consulté le 05/10/2022]

Radio France internationale (RFI), *Le Burundi garde sa frontière fermée malgré la réouverture côté rwandais*, 08/03/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220308-le-burundi-garde-sa-fronti%C3%A8re-ferm%C3%A9e-malgr%C3%A9-la-r%C3%A9ouverture-c%C3%B4t%C3%A9-rwandais> [consulté le 05/10/2022]

Radio France internationale (RFI), *RDC: les combats entre armée burundaise et rebelles burundais dans le Sud-Kivu font fuir plus de 80 000 personnes*, 05/02/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220205-rdc-les-forces-burundaises-s-affrontent-dans-le-sud-kivu-faisant-fuir-plus-de-80-000-personnes> [consulté le 05/10/2022]

Radio publique africaine (RPA), *L'agent du SNR Gérard Ndayisenga serait-il encore en vie ?*, 31/08/2022, <https://www.rpa.bi/index.php/actualites/3droits-de-l-homme/l-agent-du-snr-gerard-ndayisenga-serait-il-encore-en-vie> [consulté le 05/10/2022]

Radio publique africaine (RPA), *Un ancien responsable des imbonerakure dans la province de Ngozi incarcéré avec ses deux co- accusés*, 07/05/2022, <https://www.rpa.bi/index.php/actualites/4justice/un-ancien->

[responsable-des-imbonerakure-dans-la-province-de-ngozi-incarcere-avec-ses-deux-co-accuses](#) [consulté le 05/10/2022]

Radio publique africaine (RPA), *Une journaliste de la Radio IGICANIRO incarcérée pour son métier au Burundi*, 04/10/2022, <https://www.rpa.bi/index.php/actualites/3droits-de-l-homme/une-journaliste-de-la-radio-igicaniro-incarceree-pour-son-metier-au-burundi> [consulté le 05/10/2022]

Reporters sans frontières (RSF), *Six mois après les faits, le directeur d'Iwacu auditionné par la justice sur la tentative de putsch*, 16/11/2015, <https://rsf.org/fr/six-mois-apr%C3%A8s-les-faits-le-directeur-d-iwacu-auditionn%C3%A9-par-la-justice-sur-la-tentative-de-putsch> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi (Kaneza E. W.), *Burundi : la VOA dénonce une interdiction politique de ses émissions*, 01/01/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/10/01/burundi-la-voa-denonce-une-interdiction-politique-de-ses-emissions/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi (Kaneza E. W.), *Journée dédiée aux réfugiés : les réfugiés burundais dans le désarroi*, 22/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/22/journee-dediee-aux-refugies-les-refugies-burundais-dans-le-desarroi/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi (Kaneza E. W.), *Burundi : le secrétaire général du CNDD-FDD encourage les Imbonerakure à poursuivre les rondes nocturnes et à éliminer les fauteurs de troubles*, 03/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/03/burundi-le-secretaire-general-du-cndd-fdd-encourage-les-imbonerakure-a-poursuivre-les-rondes-nocturnes-et-a-eliminer-les-fauteurs-de-troubles/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi [site web], s.d., <https://www.sosmediasburundi.org/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bubanza : accusée de libertinage, Mathilde Ntirabampa a subi un traitement inhumain*, 21/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/21/bubanza-accusee-de-libertinage-mathilde-ntirabampa-a-subir-un-traitement-inhumain/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bubanza : les habitants ne peuvent plus supporter la flambée du prix des produits vivriers*, 06/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/09/06/bubanza-les-habitants-ne-peuvent-plus-supporter-la-flambee-du-prix-des-produits-vivriers/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bubanza : quatre Imbonerakure ont tenté de tuer une femme*, 17/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/17/bubanza-quatre-imbonerakure-ont-tente-de-tuer-une-femme/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Buganda : découverte de trois corps enchaînés*, 11/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/11/buganda-decouverte-de-trois-corps-enchaines/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Buganda : un jeune du CNDD-FDD a tué un militant de ce parti*, 04/01/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/01/04/buganda-un-jeune-du-cndd-fdd-a-tue-un-militant-de-ce-parti/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bujumbura : des Imbonerakure tabassent un étudiant au campus Mutanga*, 27/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/09/27/bujumbura-des-imbonerakure-tabassent-un-etudiant-au-campus-mutanga/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bujumbura : l'hôpital Prince Régent Charles au bord du gouffre*, 29/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/29/bujumbura-lhopital-prince-regent-charles-au-bord-du-gouffre-2/>

SOS Médias Burundi, *Bujumbura : la pénurie du carburant paralyse toutes les activités de la capitale économique*, 05/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/05/bujumbura-la-penurie-du-carburant-paralyse-toutes-les-activites-de-la-capitale-economique/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bujumbura : la pénurie du sucre atteint son paroxysme*, 28/01/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/01/28/bujumbura-la-penurie-du-sucre-atteint-son-paroxysme/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bujumbura : le manque de bus de transport en commun atteint son paroxysme*, 16/04/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/04/16/bujumbura-le-manque-de-bus-de-transport-en-commun-atteint-son-paroxysme/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bujumbura : manque de carburant malgré les assurances du chef de l'État*, 14/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/09/14/bujumbura-manque-de-carburant-malgre-les-assurances-du-chef-de-letat/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bujumbura : plusieurs citoyens interpellés*, 10/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/10/bujumbura-plusieurs-citadins-interpelles/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bujumbura : retour sur la vie d'un jeune homme fauché par les renseignements*, 09/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/09/bujumbura-retour-sur-la-vie-dun-jeune-homme-fauchee-par-les-renseignements/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bujumbura : trois personnes dont un représentant des Imbonerakure détenues pour meurtre*, 05/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/05/bujumbura-trois-personnes-dont-un-representant-des-imbonerakure-detenees-pour-meurtre/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bujumbura : une activiste vivant au Rwanda incarcérée par les renseignements burundais*, 07/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/09/07/bujumbura-une-activiste-vivant-au-rwanda-incarceree-par-les-renseignements-burundais/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bukinyana : découverte de cinq corps*, 02/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/02/bukinyana-decouverte-de-cinq-corps-2/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Buraza : réunion des organes dirigeants du parti CNL suspendue en catastrophe*, 10/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/10/buraza-reunion-des-organes-dirigeants-du-parti-cnl-suspendue-en-catastrophe/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Burundi : des confessions religieuses irrégulières dans le viseur du gouvernement*, 11/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/11/burundi-des-confessions-religieuses-irregulieres-dans-le-viseur-du-gouvernement/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Burundi : des militaires et policiers font partie des groupes de ravisseurs*, 27/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/27/burundi-des-militaires-et-policiers-font-partie-des-groupes-de-ravisseurs/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Burundi : l'entreprise FOMI confronté au manque criant de devises pour importer de la matière première*, 19/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/09/19/burundi-lentreprise-fomi-confronte-au-manque-criant-de-devises-pour-importer-de-la-matiere-premiere/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Burundi : le CNDD-FDD veut former 25 mille Imbonerakure au défilé militaire d'ici l'an prochain*, 29/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/29/burundi-le-cndd-fdd-veut-former-25-mille-imbonerakure-au-defile-militaire-dici-lan-prochain/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Burundi : le prix du ticket de transport revu à la hausse*, 04/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/04/burundi-le-prix-du-ticket-de-transport-revu-a-la-hausse/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Burundi : un responsable d'un journal en ligne en cavale*, 21/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/21/burundi-un-responsable-dun-journal-en-ligne-en-cavale/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Burundi : vers la mise en place d'une nouvelle force de réserve composée de civils*, 14/04/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/04/14/burundi-vers-la-mise-en-place-dune-nouvelle-force-de-reserve-composee-de-civils/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Burundi -UE: l'heure n'est pas encore au versement de l'aide directe au gouvernement*, 10/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/10/burundi-ue-lheure-nest-pas-encore-au-versement-de-laide-directe-au-gouvernement/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Burundi/Médias : le journaliste Venant Niyomwungere de Bonesha FM libéré*, 28/01/2022, <https://www.iwacu-burundi.org/burundi-medias-le-journaliste-venant-niyomwungere-de-bonesha-fm-libere/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Burundi-Rwanda : Kagame prend de plus en plus d'initiatives*, 15/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/15/burundi-rwanda-kagame-prend-de-plus-en-plus-d-initiatives/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Burundi-Rwanda : le Burundi rouvre ses frontières avec le Rwanda mais refuse de le reconnaître officiellement*, 30/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/09/30/burundi-rwanda-le-burundi-rouvre-ses-frontieres-avec-le-rwanda-mais-refuse-de-le-reconnaitre-officiellement/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Burundi-Rwanda : le Rwanda rouvre ses frontières terrestres, le Burundi rechigne*, 07/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/07/burundi-rwanda-le-rwanda-rouvre-ses-frontieres-terrestres-le-burundi-rechigne/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bururi : construction de la permanence du parti présidentiel, des habitants dénoncent des contributions forcées*, 24/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/24/bururi-construction-de-la-permanence-du-parti-presidentiel-des-habitants-denoncent-des-contributions-forcees/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bururi : contribution forcée pour la construction du nouveau palais présidentiel de Gitega*, 09/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/09/bururi-contribution-forcee-pour-la-construction-du-nouveau-palais-presidentiel-de-gitega/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bururi : le lycée de province accueille une formation idéologique et paramilitaire des Imbonerakure*, 29/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/29/bururi-le-lycee-de-province-accueille-une-formation-ideologique-et-paramilitaire-des-imbonerakure/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Busiga : un rapatrié menacé de mort par des Imbonerakure*, 07/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/09/07/busiga-un-rapatrie-menace-de-mort-par-des-imbonerakure/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Buyengero : des militants CNL ont été agressés*, 25/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/25/buyengero-des-militants-cnl-ont-ete-agresses/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Bweru : une réunion des organes dirigeants du parti CNL interrompue par la police*, 28/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/28/bweru-une-reunion-des-organes-dirigeants-du-parti-cnl-interrompue-par-la-police/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cankuzo : le SNR arrête quatre homme et garde un seul*, 06/04/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/04/06/cankuzo-le-snr-arrete-quatre-homme-et-garde-un-seul/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : 8 militaires noyés*, 05/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/05/cibitoke-8-militaires-noyes/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : au moins 20 militaires burundais noyés dans la Rusizi en moins d'une semaine*, 04/02/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/02/04/cibitoke-au-moins-20-militaires-burundais-noyes-dans-la-rusizi-en-moins-dune-semaine/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : découverte de deux corps ligotés*, 04/04/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/04/04/cibitoke-decouverte-de-deux-corps-ligotes/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : découverte de deux corps*, 18/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/18/cibitoke-decouverte-de-deux-corps/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : des Imbonerakure blessent un habitant, le parquet les relâche et la population se révolte*, 17/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/17/cibitoke-des-imbonerakure-blessent-un-habitant-le-parquet-les-relache-et-la-population-se-revolte/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : des Imbonerakure tuent un homme et effacent toute trace*, 21/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/21/cibitoke-des-imbonerakure-tuent-un-homme-et-efface-toute-trace/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : des militaires burundais continuent d'être accompagnés par des Imbonerakure au Congo*, 16/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/16/cibitoke-des-militaires-burundais-continuent-detre-accompagnes-par-des-imbonerakure-au-congo/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : des rebelles rwandais sèment la panique chez des habitants de Mabayi*, 14/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/14/cibitoke-des-rebelles-rwandais-sement-la-panique-chez-des-habitants-de-mabayi/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : deux personnes fusillées à Kiramira*, 04/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/04/cibitoke-deux-personnes-fusillees-a-kiramira/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : deux personnes tuées*, 23/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/23/cibitoke-deux-personnes-tuees/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : intensification des entraînements militaires des Imbonerakure*, 06/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/09/06/cibitoke-intensification-des-entraitements-militaires-des-imbonerakure/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : lynchage des Imbonerakure pris en flagrant délit de vol*, 26/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/26/cibitoke-lynchage-des-imbonerakure-pris-en-flagrant-delit-de-vol/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : quatre corps d'officiers burundais ont été rapatriés de la RDC*, 01/10/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/10/01/cibitoke-quatre-corps-dofficiers-burundais-ont-ete-rapatries-de-la-rdc/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : quatre corps découverts en deux jours*, 28/04/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/04/28/cibitoke-quatre-corps-decouverts-en-deux-jours/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : quatre corps retrouvés dans la réserve naturelle de la Kibira*, 18/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/18/cibitoke-quatre-corps-retrouves-dans-la-reserve-naturelle-de-la-kibira/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : sept personnes grièvement blessées dans une attaque à la grenade*, 25/02/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/02/25/cibitoke-sept-personnes-grievement-blesees-dans-une-attaque-a-la-grenade/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : trois corps découverts au bord de la rivière Rusizi*, 30/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/30/cibitoke-trois-corps-decouverts-au-bord-de-la-riviere-rusizi/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : trois corps découverts en moins d'une semaine*, 08/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/08/cibitoke-trois-corps-decouverts-en-moins-dune-semaine/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : trois rebelles rwandais et un militaire burundais tués à Mabayi*, 09/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/09/cibitoke-trois-rebelles-rwandais-et-un-militaire-burundais-tues-a-mabayi/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : un corps d'un homme retrouvé mort après être arrêté par un représentant du SNR passe deux semaines à la morgue*, 29/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/29/cibitoke-un-corps-dun-homme-retrouve-mort-apres-etre-arrete-par-un-representant-du-snr-passe-deux-semaines-a-la-morgue/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : un corps d'un homme retrouvé mort après être arrêté par un représentant du SNR passe deux semaines à la morgue*, 29/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/29/cibitoke-un-corps-dun-homme-retrouve-mort-apres-etre-arrete-par-un-representant-du-snr-passe-deux-semaines-a-la-morgue/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : un homme tué au bureau provincial des renseignements*, 08/02/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/02/08/cibitoke-un-homme-tue-au-bureau-provincial-des-renseignements/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : un militant du CNL et un ancien membre enlevés*, 10/04/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/04/10/cibitoke-un-militant-du-cnl-et-un-ancien-membre-enleves/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : un responsable du parti CNL assassiné*, 16/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/16/cibitoke-un-responsable-du-parti-cnl-assassine/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Cibitoke : une dizaine de morts et plusieurs blessés découverts à la Kibira*, 21/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/21/cibitoke-une-dizaine-de-morts-et-plusieurs-blesses-decouverts-a-la-kibira/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Gihanga : des Imbonerakure en patrouille nocturne ont tué une personne*, 18/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/18/gihanga-des-imbonerakure-en-patrouille-nocturne-ont-tue-une-personne/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Giharo : le parti CNDD-FDD force ses membres à verser de l'argent*, 02/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/02/giharo-le-parti-cndd-fdd-force-ses-membres-a-payer-de-largent/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Giharo : les habitants dénoncent des contributions forcées*, 04/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/04/giharo-les-habitants-denoncent-des-contributions-forcees/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Gitega : des Imbonerakure battent à mort un des leurs*, 17/02/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/02/17/gitega-des-imbonerakure-battent-a-mort-un-des-leurs/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Gitega : des Imbonerakure rackettent les clients dans les stations-service*, 06/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/06/gitega-des-imbonerakure-rackettent-les-clients-dans-les-stations%E2%80%90service/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Gitega : prison à vie pour un policier coupable de meurtre*, 03/10/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/10/03/gitega-prison-a-vie-pour-un-policier-coupable-de-meurtre/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Itombwe : les militaires burundais et congolais se sont affrontés avec les FNL*, 21/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/09/21/itombwe-les-militaires-burundais-et-congolais-se-sont-affrontes-avec-les-fnl/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Kanyosha : un militant du CNL introuvable depuis ce mardi*, 11/02/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/02/11/kanyosha-un-militant-du-cnl-introuvable-depuis-ce-mardi/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Kanyosha : un opposant enlevé*, 14/01/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/01/14/kanyosha-un-opposant-enleve/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Karusi : le correspondant de la Radio Isanganiro sommé de soumettre ses reportages aux autorités avant d'être diffusés*, 11/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/11/karusi-le-correspondant-de-la-radio-isanganiro-somme-de-soumettre-ses-reportages-aux-autorites-avant-detre-diffuses/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Kayanza : des entraînements paramilitaires d'Imbonerakure inquiètent*, 03/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/03/kayanza-des-entraitements-paramilitaires-dimbonerakure-inquietent/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Kayanza : le gouverneur compte sur les natifs pour construire des locaux servant de bureaux*, 20/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/20/kayanza-le-gouverneur-compte-sur-les-natifs-pour-construire-des-locaux-servant-de-bureaux/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Kayanza : une peine de prison à perpétuité contre un policier accusé d'assassinat*, 21/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/21/kayanza-une-peine-de-prison-a-perpetuite-contre-un-policier-accuse-dassassinat/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Kibago : huit personnes d'une même famille en détention, 13/04/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/04/13/kibago-huit-personnes-dune-meme-famille-en-detention/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Kibago : Mbizi sans un instant de répit, 19/04/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/04/19/kibago-mbizi-sans-un-instant-de-repit/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Kirundo : 15 ans de prison ferme pour sept personnes accusées de tentative de rébellion, un opposant visé, 11/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/11/kirundo-15-ans-de-prison-ferme-pour-sept-personnes-accusees-de-tentative-de-rebellion-un-opposant-vise/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Kirundo : contribution forcée des habitants qui finit dans les poches des administratifs et militants du parti présidentiel, 06/10/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/10/06/kirundo-contribution-forcee-des-habitants-qui-finit-dans-les-poches-des-administratifs-et-militants-du-parti-presidentiel/> [consulté le 06/10/2022]

SOS Médias Burundi, Kirundo : des cotisations forcées inquiètent le personnel de santé, 18/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/18/kirundo-des-cotisations-forcees-inquietent-le-personnel-de-sante/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Kirundo : des enfants meurent dans des couveuses suite au manque du carburant, 08/04/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/04/08/kirundo-des-enfants-meurent-dans-de-couveuses-suite-au-manque-du-carburant/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Kirundo : le CNDD-FDD organise une formation paramilitaire des Imbonerakure déguisée en une formation patriotique, 01/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/01/kirundo-le-cndd-fdd-organise-une-formation-paramilitaire-des-imbonerakure-deguisee-en-une-formation-patriotique/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Kirundo : les autorités soupçonnent de nouveau le Rwanda d'entretenir des groupes armés, 26/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/26/kirundo-les-autorites-soupconnent-de-nouveau-le-rwanda-dentretenir-des-groupes-armes/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Kirundo : un militant du CNL vient de passer trois mois au cachot de la province, 22/02/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/02/22/kirundo-un-militant-du-cnl-vient-de-passer-trois-mois-au-cachot-de-la-province/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Kirundo : un opposant détenu pour avoir porté une chemise de son parti, 01/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/01/kirundo-un-opposant-detenu-pour-avoir-porte-une-chemise-de-son-parti/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Kirundo : un présumé voleur tué par des Imbonerakure, 03/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/03/kirundo-un-presume-voleur-tue-par-des-imbonerakure/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Kirundo : une personne sauvagement abattue à coups de machette, 04/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/04/kirundo-un-personne-sauvagement-abattue-a-coups-de-machette/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Kirundo : une énième contribution forcée pour la construction d'une permanence provinciale du CNDD-FDD décriée, 02/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/02/kirundo-une-enieme-contribution-forcee-pour-la-construction-dune-permanence-provinciale-du-cndd-fdd-decree/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Lusenda : 117 réfugiés burundais sont rentrés, 25/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/25/lusenda-117-refugies-burundais-sont-rentres/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Lusenda : famine au camp de réfugiés burundais, 28/02/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/02/28/lusenda-famine-au-camp-de-refugies-burundais/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, Makamba : des entraînements paramilitaires des Imbonerakure inquiètent, 31/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/31/makamba-des-entraitements-paramilitaires-des-imbonerakure-inquietent/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Makamba : le CNDD-FDD a lancé les entraînements paramilitaires des Imbonerakure officiellement*, 18/04/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/04/18/makamba-le-cndd-fdd-a-lance-les-entraînements-paramilitaires-des-imbonerakure-officiellement/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Makamba-Rumonge : découverte de deux corps*, 10/01/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/01/10/makamba-rumonge-decouverte-de-deux-corps/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Mpanda : quatorze opposants en détention*, 18/04/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/04/18/mpanda-quatorze-opposants-en-detention/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Mugamba : un policier soupçonné de commettre un meurtre arrêté*, 21/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/21/mugamba-un-policier-soupconne-de-commettre-un-meurtre-arrete/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Murwi : une personne tuée, une autre blessée*, 28/02/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/02/28/murwi-une-personne-tuee-une-autre-blessee/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Mutumba : les déplacés contraints d'adhérer au parti CNDD-FDD*, 05/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/05/mutumba-les-deplaces-contraints-dadherer-au-parti-cndd-fdd/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Muyinga : deux militants du CNL molestés par des Imbonerakure*, 22/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/22/muyinga-deux-militants-du-cnl-molestes-par-des-imbonerakure/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Muyinga : les renseignements ont arrêté trois opposants dont un représentant local*, 10/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/10/muyinga-les-renseignements-ont-arrete-trois-opposants-dont-un-representant-local/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Mwaro : deux Imbonerakure poursuivis pour meurtre locataires du cachot de la police à Nyabihanga*, 31/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/31/mwaro-deux-imbonerakure-poursuivis-pour-meurtre-locataires-du-cachot-de-la-police-a-nyabihanga/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Mwaro : trois Imbonerakure accusés de meurtre en détention*, 30/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/09/30/mwaro-trois-imbonerakure-accuses-de-meurtre-en-detention/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Nakivale (Ouganda) : des enfants meurent en grand nombre, des structures sanitaires soupçonnent la malnutrition comme cause*, 08/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/08/nakivale-ouganda-des-enfants-meurent-en-grand-nombre-des-structures-sanitaires-soupconnent-la-malnutrition-comme-cause/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Nakivale (Ouganda) : une cinquantaine de ménages burundais retournent en exil*, 10/02/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/02/10/nakivale-ouganda-une-cinquantaine-de-menages-burundais-retournent-en-exil/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Nduta (Tanzanie) : sit in des demandeurs d'asile devant les bureaux du HCR*, 31/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/31/nduta-tanzanie-sit-in-des-demandeurs-dasile-devant-les-bureaux-du-hcr/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Ngagara : plusieurs personnes interpellées lors d'une fouille*, 16/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/16/ngagara-plusieurs-personnes-interpellees-lors-dune-fouille/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Ngozi : le CNDD-FDD veut faire le ménage dans ses rangs*, 05/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/05/ngozi-le-cndd-fdd-veut-faire-le-menage-dans-ses-rangs/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Ngozi : les responsables du CNL réclament la révision du procès des militants incarcérés*, 18/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/18/ngozi-les-responsables-du-cnl-reclament-la-revision-du-proces-des-militants-incarceres/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Ngozi : lourde peine pour des opposants de Kiremba*, 11/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/11/ngozi-lourde-peine-pour-des-opposants-de-kiremba/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Ngozi : trois hommes dont un responsable des Imbonerakure accusés de meurtre prennent la prison à vie*, 05/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/05/ngozi-trois-hommes-dont-un-responsable-des-imbonerakure-accuses-de-meurtre-prennent-la-prison-a-vie/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Ngozi : un opposant décède après lui être refusé de se faire soigner par les responsables de la prison*, 10/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/10/ngozi-un-opposant-decede-apres-lui-etre-refuse-de-se-faire-soigner-par-les-responsables-de-la-prison/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Nyabitsinda : deux permanences collinaires du parti CNL brûlées*, 30/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/30/nyabitsinda-deux-permanences-collinaires-du-parti-cnl-brulees/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Nyanza-Lac : quatre corps découverts en moins d'une semaine*, 04/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/04/nyanza-lac-quatre-corps-decouverts-en-moins-dune-semaine/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Nyanza-Lac : quatre Imbonerakure en détention*, 21/02/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/02/21/nyanza-lac-quatre-imbonerakure-en-detention/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Nyarugugu (Tanzanie) : des Burundais continuent d'être rapatriés de force*, 21/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/09/21/nyarugugu-tanzanie-des-burundais-continuent-detre-rapatries-de-force/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Photo de la semaine : des administratifs de Mabayi accusés de collaborer avec des rebelles rwandais basés dans la Kibira*, 15/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/15/photo-de-la-semaine-des-administratifs-de-mabayi-accuses-de-collaborer-avec-des-rebelles-rwandais-bases-dans-la-kibira/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *RDC : la FDNB entre enfin au Congo officiellement*, 15/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/15/rdc-la-fdnb-entre-enfin-au-congo-officiellement/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Rugombo : découverte de 11 corps en tenue militaire*, 14/02/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/02/14/rugombo-decouverte-de-11-corps-en-tenue-militaire/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Rugombo : les Imbonerakure confiés à des entraînements paramilitaires*, 23/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/23/rugombo-les-imbonerakure-confies-a-des-entraitements-paramilitaires/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Rumonge : découverte et inhumation de deux coprs sans leur identification*, 16/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/09/16/rumonge-decouverte-et-inhumation-de-deux-coprs-sans-leur-identification/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Rumonge : les Imbonerakure reçoivent une formation paramilitaire, les habitants ont peur*, 23/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/23/rumonge-les-imbonerakure-recoivent-une-formation-paramilitaire-les-habitants-ont-peur/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Rumonge : trois militants du CNL dont une représentante communale en détention depuis plus de deux semaines*, 06/02/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/02/06/rumonge-trois-militants-du-cnl-dont-une-representante-communale-en-detention-depuis-plus-de-deux-semaines/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Rutana : collecte forcée auprès des commerçants de la zone de Butezi*, 10/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/10/rutana-collecte-forcee-aupres-des-commerçants-de-la-zone-de-butezi/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Rutana : la police tanzanienne interpelle et extradé trois militants du CNL*, 22/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/22/rutana-la-police-tanzanienne-interpelle-et-extrade-trois-militants-du-cnl/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Rutana : le gouverneur de province et le responsable du SNR visés par une enquête*, 21/09/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/09/21/rutana-le-gouverneur-de-province-et-le-responsable-du-snr-vises-par-une-enquete/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Ruyigi : des militants des partis d'opposition contraints d'adhérer au CNDD-FDD pour préserver leur emploi*, 27/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/27/ruyigi-des-militants-des-partis-dopposition-contraints-dadherer-au-cndd-fdd-pour-preserver-leur-emploi/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Ruyigi : incarcération d'un Imbonerakure pour blessures graves infligées à une opposante*, 13/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/13/ruyigi-incarceration-dun-imbonerakure-pour-blessures-graves-infligees-a-une-opposante/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Ruyigi : trois Imbonerakure envoient impunément une femme à l'hôpital*, 09/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/09/ruyigi-trois-imbonerakure-envoient-impunement-une-femme-a-lhopital/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Ruyigi : une militante du CNL tabassée jusqu'à être admise dans un hôpital*, 02/06/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/06/02/ruyigi-une-militante-du-cnl-tabassee-jusqua-etre-admise-dans-un-hopital/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Shombo : les Imbonerakure agissent impunément*, 25/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/25/shombo-les-imbonerakure-agissent-impunement/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Tanzanie : 137 intellectuels réfugiés burundais tués en six ans*, 27/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/27/tanzanie-137-intellectuels-refugies-burundais-tues-en-six-ans/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Tanzanie : le HCR demande à la Tanzanie de diminuer les détentions de réfugiés burundais*, 24/08/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/08/24/tanzanie-le-hcr-demande-a-la-tanzanie-de-diminuer-les-detentions-de-refugies-burundais/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Tanzanie : le HCR demande aux autorités tanzaniennes de cesser le harcèlement contre les réfugiés burundais*, 05/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/05/tanzanie-le-hcr-demande-aux-autorites-tanzaniennes-de-cesser-le-harcelement-contre-les-refugies-burundais/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Tanzanie : le HCR demande aux autorités tanzaniennes de cesser le harcèlement contre les réfugiés burundais*, 05/07/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/07/05/tanzanie-le-hcr-demande-aux-autorites-tanzaniennes-de-cesser-le-harcelement-contre-les-refugies-burundais/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Tanzanie : plus de deux mille Burundais ont regagné l'exil en moins de deux ans*, 06/05/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/05/06/tanzanie-plus-de-deux-mille-burundais-ont-regagne-lexil-en-moins-de-deux-ans/> [consulté le 05/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Tanzanie : près de 4750 réfugiés burundais arrêtés en essayant de rejoindre d'autres pays de la région en quatre mois*, 06/10/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/10/06/tanzanie-pres-de-4750-refugies-burundais-arretes-en-essayant-de-rejoindre-dautres-pays-de-la-region-en-quatre-mois/> [consulté le 06/10/2022]

SOS Médias Burundi, *Uvira (RDC) : la FDNB se trouve de nouveaux alliés*, 24/03/2022, <https://www.sosmediasburundi.org/2022/03/24/uvira-rdc-la-fdnb-se-trouve-de-nouveaux-allies/> [consulté le 05/10/2022]

SOS-Torture Burundi [blog], s.d., <https://sostortureburundi.org/> [consulté le 05/10/2022]

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), *Aperçu des besoins humanitaires. Burundi. Cycle de programme humanitaire 2022*, 02/2022, [https://reliefweb.int/attachments/746eadeb-54c9-3744-baa3-b9f66e84b7c5/hno\\_2022-burundi\\_final.pdf](https://reliefweb.int/attachments/746eadeb-54c9-3744-baa3-b9f66e84b7c5/hno_2022-burundi_final.pdf) [consulté le 05/10/2022]

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), *Burundi. Rapport de situation*, 15/04/2022, <https://reliefweb.int/attachments/02f81a8c-21cb-353d-b901-5d60189e6298/Rapport%20de%20situation%20-%20Burundi%20-%202015%20avr.%202022.pdf> [consulté le 05/10/2022]

United Nations Office of the High Commissioner for Refugees (UNHCR), *Regional overview of the Burundian refugee population*, 31/08/2022, [https://reliefweb.int/attachments/50ba0d23-2658-45a5-a91d-727de4f29b60/BDI\\_population\\_dashboard\\_2022\\_August\\_v2.pdf](https://reliefweb.int/attachments/50ba0d23-2658-45a5-a91d-727de4f29b60/BDI_population_dashboard_2022_August_v2.pdf) [consulté le 05/10/2022]

United Nations Office of the High Commissioner for Refugees (UNHCR), *Returnees by Province of return from September 2017 to 31 Aug 2022*, 31/08/2022, <https://data.unhcr.org/en/documents/download/95574> [consulté le 05/10/2022]

United Nations Office of the High Commissioner for Refugees (UNHCR), *Regional overview of the Burundian refugee population: 2021 Burundi Regional RRP*, 31/12/2021, [https://reliefweb.int/attachments/5362247e-bb5f-3fbf-8b1b-8657a59eea21/BDI\\_population\\_dashboard\\_2021\\_December.pdf](https://reliefweb.int/attachments/5362247e-bb5f-3fbf-8b1b-8657a59eea21/BDI_population_dashboard_2021_December.pdf) [consulté le 05/10/2022]